

N°2022.610.CP

Signée le	29/06/22
Date d'envoi en Préfecture	29/06/22
Identifiant Acte	033-223300013-20220627-318309-DE-1-1
Date de Publication au RAAD	30/06/22

COMMISSION PERMANENTE

Réunion du 27 juin 2022

Sous la Présidence de

Monsieur Jean-Luc GLEYZE

Présents : Madame Marie-Claude AGULLANA, Madame Géraldine AMOUROUX, Madame May ANTOUN, Monsieur Arnaud ARFEUILLE, Monsieur Daniel BARBE, Madame Wiame BENYACHOU, Madame Christine BOST, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Alain CHARRIER, Madame Laure CURVALE, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Valérie DROUHOUT, Monsieur Philippe DUCAMP, Madame Maud DUMONT, Monsieur Jean-François EGRON, Monsieur Dominique FEDIEU, Monsieur Hervé GILLE, Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Madame Pascale GOT, Madame Carole GUERE, Madame Christelle GUIONIE, Madame Martine JARDINE, Monsieur Sébastien LABORDE, Madame Michelle LACOSTE, Monsieur Hubert LAPORTE, Madame Marie LARRUE, Monsieur Stéphane LE BOT, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Jacques MANGON, Madame Corinne MARTINEZ, Madame Célia MONSEIGNE, Madame Sophie PIQUEMAL, Madame Liliane POIVERT, Monsieur Sébastien SAINT-PASTEUR, Madame Agnès SEJOURNET, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Christophe VIANDON, Monsieur Dominique VINCENT

Excusés : Monsieur Romain DOSTES

Affaire délibérée : Plan Collège Ambition - Construction du collège de MONTUSSAN - Bilan de concertation

CDR : DC - MPC
Vice-présidence : Politiques éducatives, collèges
Commission : N°04 - Collèges
N°chrono : 8

**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMISSION PERMANENTE**

Réunion du 27 juin 2022

Plan Collège Ambition - Construction du collège de MONTUSSAN - Bilan de concertation

Mesdames, Messieurs,

Afin de tenir compte du dynamisme démographique sur le territoire induisant une saturation des équipements scolaires, le Conseil Départemental de la Gironde s'est engagé dans un programme ambitieux de réhabilitation et de constructions de nouveaux collèges sur l'ensemble de son territoire : le « Plan Collèges Ambition ».

Les effectifs prévisionnels des collèges sur le secteur autour de Montussan montrent une tension en cours, ou à venir, sur les collèges d'Ambarès-et-Lagrave, de Bassens, de Carbon-Blanc et de Saint-Loubès. La zone devrait en effet compter plus de 300 places manquantes à la rentrée 2024.

C'est pourquoi, après des investigations sur le territoire, le Département a fait le choix d'implanter un nouvel équipement dans la commune de Montussan sur un site sis route de l'Angeline.

Ce collège, performant énergétiquement et inscrit dans une démarche environnementale, pourra accueillir un effectif de 800 élèves. Son implantation permettra, par ailleurs, à la commune de favoriser l'attractivité de son centre-bourg.

Les documents d'urbanisme en vigueur ne permettent pas de construire le futur collège. C'est pourquoi il convient de reclasser les terrains concernés en zone à urbaniser. En effet, le site est actuellement classé en zone naturelle (N) au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 27 avril 2010 et dans le socle agricole, naturel et forestier (A) du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise approuvé le 13 février 2014.

Il est ici rappelé que lorsque les dispositions d'un PLU et/ou d'un SCoT ne permettent pas la réalisation d'une opération d'intérêt général, elles peuvent être modifiées dans le cadre d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité de ces documents, conformément aux articles L 153-54 à L 153-59 et L 143-40 à L 143-50 du Code de l'urbanisme.

Cette opération présente un intérêt général avéré, dans la mesure où elle permettra de créer un équipement d'enseignement secondaire pour répondre à la croissance démographique du territoire et à la saturation des collèges du secteur, de valoriser le centre-bourg existant et de répondre aux besoins de la commune grâce à la mutualisation d'une partie des nouveaux équipements.

Etant précisé qu'elle est régie par le code de l'urbanisme et notamment son article R 153-16, la déclaration de projet emportant mise en compatibilité peut être mise en œuvre par une collectivité autre que la commune qui demeure compétente en urbanisme. C'est pourquoi, le Département, en charge des collèges, en est à l'initiative.

Dans le cadre de la procédure, une concertation est organisée. Elle permet d'informer le public et de recueillir ses avis ou remarques en amont des projets puisque le dossier n'est pas encore finalisé et pourra faire l'objet d'évolutions sur le fond et la forme. Cette phase doit, en effet, favoriser la connaissance du projet par le public et permettre l'expression d'observations, remarques ou d'avis qui pourront être pris en compte. La concertation ne porte pas sur les caractéristiques du futur collège (insertion visuelle, configuration du

bâtiment...) mais sur son intérêt général et les changements apportés aux documents d'urbanisme qui permettront sa construction.

La concertation a été organisée du 1er novembre au 10 décembre 2021 inclus.

Le document présenté en Annexe 1 en tire le bilan. Il consiste à retranscrire synthétiquement les observations et propositions du public et d'y apporter des éléments de réponses.

En conséquence, la présente délibération consiste à approuver le bilan de concertation joint et à autoriser la poursuite du projet.

Je vous saurais gré de bien vouloir en délibérer.

DECISION

Les propositions de Monsieur le Président du Conseil départemental sont adoptées.

Fait et délibéré en l'Hôtel du Département à Bordeaux, le 27 juin 2022.

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Luc GLEYZE
Conseiller départemental du
canton Sud-Gironde



Département de la Gironde

Bilan de la concertation réalisée du 1^{er} novembre au 10 décembre 2021



Mise en compatibilité par déclaration de projet du
Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de l'aire
métropolitaine bordelaise
et du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Montussan
pour la construction d'un collège



Table des matières

Préambule	4
I – Modalités de concertation	5
1) Cadre de la délibération du Département de la Gironde en date du 11 octobre 2021	5
2) Mesures de publicité et organisation de la concertation	5
• Publicité et insertion dans la presse	5
• Site internet	6
• Le dossier de concertation	7
II – Bilan des remarques et observations formulées - analyse et prise en compte	8
1) Méthodologie et bilan quantitatif	8
2) Choix du site – localisation sur la commune de Saint-Loubès	8
3) Choix du site – localisation sur la commune d’Izon ou dans une commune limitrophe (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)	8
4) Choix du site – localisation sur la commune de Montussan	9
• Adhésion au choix de la commune de Montussan	9
• Remarques sur le site route de l’Angeline	10
5) Carte scolaire – collège de rattachement	12
6) Remarques diverses	13 <u>1312</u>
• Organisation de la concertation	13 <u>1312</u>
• Dimensionnement du collège	13
• Extension des collèges existants	13
• Nécessité d’un lycée	13
• Environnement - consommation d’espace naturel	14 <u>1413</u>
• Section spécialisée	15
Conclusion	16
Annexe – reproduction des remarques et observations	17

Préambule

Afin de tenir compte du dynamisme démographique sur le territoire induisant une saturation des équipements scolaires, le Conseil Départemental de la Gironde s'est engagé dans un programme ambitieux de réhabilitation et de constructions de nouveaux collèges sur l'ensemble de son territoire : le « Plan Collèges Ambition ».

Les effectifs prévisionnels des collèges sur le secteur autour de Montussan montrent une tension en cours, ou à venir, sur les collèges d'Ambarès-et-Lagrave, de Bassens, de Carbon-Blanc et de Saint-Loubès. La zone devrait en effet compter plus de 350 places manquantes à la rentrée 2025.

C'est pourquoi, après des investigations sur le territoire, le Département a fait le choix d'implanter un nouvel équipement dans la commune de Montussan sur un site sis route de l'Angeline.

Ce collège, performant énergétiquement et inscrit dans une démarche environnementale, pourra accueillir un effectif de 800 élèves. Son implantation permettra, par ailleurs, à la commune de favoriser l'attractivité de son centre-bourg.

Les documents d'urbanisme en vigueur ne permettent pas de construire le futur collège, c'est pourquoi il convient de reclasser les terrains concernés en zone à urbaniser. En effet, le site est actuellement classé en zone naturelle (N) au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 27 avril 2010 et dans le socle agricole, naturel et forestier (A) du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise approuvé le 13 février 2014. Il bénéficie à ce titre d'une prescription afin de préserver et valoriser les terroirs viticoles.

Lorsque les dispositions d'un PLU et/ou d'un SCoT ne permettent pas la réalisation d'une opération d'intérêt général, elles peuvent être modifiées dans le cadre d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité de ces documents, conformément aux articles L 153-54 à L 153-59 et L 143-40 à L 143-50 du Code de l'urbanisme.

Cette opération présente un intérêt général avéré, dans la mesure où elle permettra de créer un équipement d'enseignement secondaire pour répondre à la croissance démographique du territoire et à la saturation des collèges du secteur, de valoriser le centre-bourg existant et de répondre aux besoins de la commune grâce à la mutualisation d'une partie des nouveaux équipements.

Régie par le code de l'urbanisme et notamment son article R 153-16, la déclaration de projet emportant mise en compatibilité peut être mise en œuvre par une collectivité autre que la commune qui demeure compétente en urbanisme. C'est pourquoi, le Département, en charge des collèges, en est à l'initiative.

Dans le cadre de la procédure, une concertation est organisée. Elle permet d'informer le public et de recueillir ses avis ou remarques en amont des projets puisque le dossier n'est pas encore finalisé et pourra faire l'objet d'évolutions sur le fonds et la forme. Cette phase doit, en effet, favoriser la connaissance du projet par le public et permettre l'expression d'observations, remarques ou d'avis qui pourront être pris en compte. La concertation ne porte pas sur les caractéristiques du futur collège (insertion visuelle, configuration du bâtiment...) mais sur son intérêt général et les changements apportés aux documents d'urbanisme qui permettront sa construction.

La concertation a été organisée du 1^{er} novembre au 10 décembre 2021 inclus.

Le présent document en tire le bilan. Il consiste à retranscrire synthétiquement les observations et propositions du public et d'y apporter des éléments de réponses.

I – Modalités de concertation

1) Cadre de la délibération du Département de la Gironde en date du 11 octobre 2021

Par délibération n°2021.756.CP du 11 octobre 2021, le Département a engagé la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du SCOT de l'aire métropolitaine et du PLU de la commune de Montussan pour permettre la réalisation d'un collège et a défini les modalités de concertation.

Les modalités proposées étaient les suivantes :

« Conformément aux articles L 103-2 et suivants du Code de l'urbanisme, il convient d'organiser les modalités de la concertation qui seront mises en œuvre durant la procédure de déclaration de projet. Cette concertation vise à assurer une information régulière et complète auprès des personnes associées à la procédure et de la population.

Les modalités proposées ci-après constituent un socle minimal qui pourra être complété en fonction des besoins :

- Mise à disposition du public d'un dossier de synthèse présentant l'état d'avancement de la procédure et d'un registre permettant de recueillir les observations du public. Ces documents seront consultables à la Mairie et au siège du Département aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux ainsi que sur le site internet des deux collectivités,*
- Informations sur le site internet de la commune et du Département,*

La concertation sera organisée du 01/11/2021 au 01/12/2021, soit une durée de 40 jours. Un avis de concertation détaillé sera prochainement affiché en Mairie de Montussan, au siège du Département et reproduit sur le site internet de la commune, du Département et dans un journal diffusé dans le Département.

La concertation fera l'objet d'un bilan soumis au Conseil Départemental. Il sera également joint au dossier d'enquête publique. »

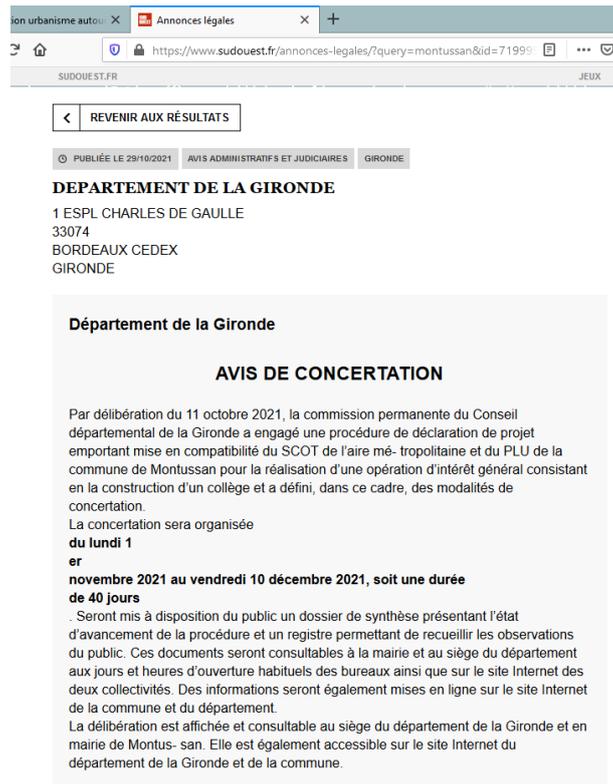
En raison d'une erreur matérielle précisant que la concertation serait organisée du 01/11/2021 au 01/12/2021, soit une durée de 40 jours, la concertation a été organisée du 1er novembre au 10 décembre 2021 inclus afin de respecter cette durée de 40 jours.

2) Mesures de publicité et organisation de la concertation

- Publicité et insertion dans la presse

L'affichage d'un avis de concertation a été réalisé au siège du Département de la Gironde et à la mairie de Montussan. Cet avis a également été mis en ligne sur les sites internet des deux collectivités.

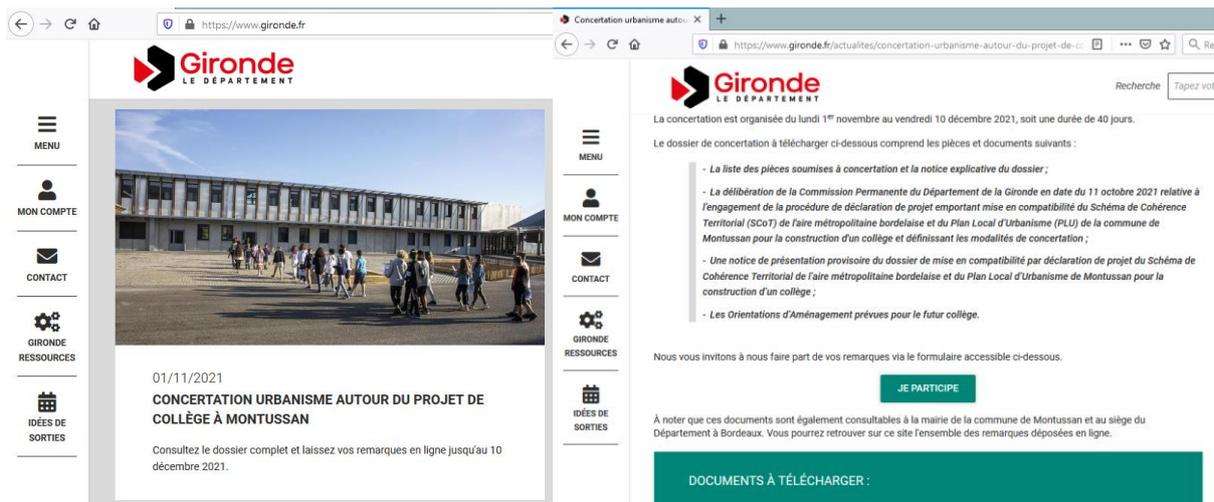
Par ailleurs, une insertion a été réalisée dans le journal Sud-Ouest en date du vendredi 29 octobre 2021.



- Site internet

Les informations relatives à la concertation et le dossier ont été mis en ligne sur les sites internet de la mairie de Montussan et du Département de la Gironde durant toute la concertation.





- Le dossier de concertation

Le dossier de concertation comprenait les pièces et documents suivants :

- Une liste des pièces soumises à concertation et une note explicative du dossier ;
- La délibération de la Commission Permanente du Département de la Gironde en date du 11 octobre 2021 relative à l’engagement de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de l’aire métropolitaine bordelaise et du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de la commune de Montussan pour la construction d’un collège et définissant les modalités de concertation ;
- Une notice de présentation provisoire¹ du dossier de mise en compatibilité par déclaration de projet du Schéma de Cohérence Territorial de l’aire métropolitaine bordelaise et du Plan Local d’Urbanisme de Montussan pour la construction d’un collège ;
- Les Orientations d’Aménagement prévues pour le futur collège.

Un registre de concertation a été mis à disposition pour recueillir l’avis, les observations et remarques du public en mairie de Montussan et au siège du Département de la Gironde.

Les remarques ont également pu être déposées sur le site internet du Département de la Gironde gironde.fr via un formulaire en ligne.

Les modalités d’informations mises en œuvre ont permis une bonne prise de connaissance du public puisque 422 contributions² ont été apportées.

¹ Le dossier définitif sera soumis à consultation du public lors de l’enquête publique.

² 421 formulaires en lignes ont été soumis (certains ont toutefois été soumis plusieurs fois ou ne comprenaient pas de remarques) et 1 avis sur le registre physique en mairie a été rédigé.

II – Bilan des remarques et observations formulées - analyse et prise en compte

1) Méthodologie et bilan quantitatif

De nombreuses contributions ont été faites durant la phase de concertation :

- 421 contributions via le formulaire en ligne sur gironde.fr toutefois :
 - 22 formulaires ne comportaient pas de remarques ;
 - 5 formulaires ont été soumis plusieurs fois par les mêmes personnes (notamment en raison de texte tronqué car envoyé trop tôt) ;
- 1 remarque a été déposée dans le registre papier en mairie de Montussan.

Bien que l'origine géographique n'ait pas été demandé dans le cadre de la concertation, il apparaît que de nombreux habitants des communes alentours de Montussan ont fait part de leurs remarques.

Les contributions peuvent porter sur plusieurs objets, par exemple la localisation du futur collège et des remarques sur la carte scolaire.

Le présent bilan prend en compte l'ensemble des remarques déposées et les rassemble par thématique pour plus de clarté.

2) Choix du site – localisation sur la commune de Saint-Loubès

4 contributions proposent une localisation du futur équipement sur Saint-Loubès afin de réduire les effectifs du collège existant et de permettre ainsi un meilleur suivi des collégiens.

Réponse apportée par le Département de la Gironde

La commune de Saint-Loubès dispose déjà du collège Max Linder entièrement restructuré en 2004. La création d'un nouvel établissement et le découpage scolaire futur permettront d'en réduire les effectifs. C'est pourquoi, la réalisation d'un second collège n'est pas envisagée dans l'immédiat.

3) Choix du site – localisation sur la commune d'Izon ou dans une commune limitrophe (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)

113 contributions demandent une localisation du futur équipement sur Izon ou une des communes alentours notamment Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

Les principales raisons avancées sont :

- L'implantation d'un collège à Montussan est jugée trop proche du collège de Saint-Loubès. Par ailleurs, il est précisé que dans le cadre du découpage de la carte scolaire actuelle, le collège de Saint-Eulalie n'est pas en sureffectif c'est pourquoi il est nécessaire d'implanter le collège dans un secteur qui désengorgera le collège de Saint-Loubès ;

- Le secteur d’Izon et Saint-Sulpice-et-Cameyrac compte bien plus de collégiens que Montussan et devrait bénéficier en priorité d’un nouvel établissement. Ainsi, il est rapporté que « un déficit de places concentré principalement sur le collège de Saint-Loubès : "En cumulé, la zone devrait compter un peu plus de 300 places manquantes à la rentrée 2024. Ce déficit se concentre particulièrement sur le collège de Saint-Loubès." (page 26). Or, celui-ci couvre les communes de Saint-Loubès, Izon et Saint-Sulpice-et-Cameyrac : la logique voudrait donc d’implanter ce nouveau collège sur l’une de ces 3 communes - certainement Izon puisque Saint-Loubès dispose déjà d’un collège et qu’Izon est plus peuplée que Saint-Sulpice-et-Cameyrac. À l’inverse, ce document montre que le collège de Sainte-Eulalie, où vont les collégiens de Montussan, est en situation d’excédent (page 28). Installer ce collège à Montussan revient donc à desservir en proximité une commune déjà bien servie. »
- La croissance démographique est très importante sur Izon et il est constaté une augmentation des effectifs en école élémentaire (18 classes) ;
- Un positionnement dans le secteur permettrait de désengorger le collège d’Arveyres ;
- Le nouvel établissement pourrait regrouper les élèves d’Izon, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Vayres ce qui permettrait notamment :
 - D’éviter ou réduire les déplacements pour les élèves
 - De limiter la consommation énergétique et les pollutions dues aux déplacements

Il est également demandé si une recherche a été réalisée sur la commune d’Izon et si cette dernière dispose d’un foncier pouvant accueillir le collège.

Réponse apportée par le Département de la Gironde

L’implantation du collège sur la commune de Montussan répond à un besoin non seulement à court terme mais également à un projet d’aménagement structurant à plus long terme pour répondre à la dynamique démographique de Montussan et des communes limitrophes.

Dans le cadre de la refonte de la carte scolaire, la nouvelle répartition des collégiens permettra de réduire les tensions d’effectifs sur les collèges existants et d’organiser une nouvelle ventilation sur l’ensemble du secteur. Cette nouvelle ventilation devrait également permettre une optimisation des déplacements.

4) Choix du site – localisation sur la commune de Montussan

256 contributions portent sur la localisation du futur équipement à Montussan pour confirmer la pertinence de ce choix d’implantation toutefois 5 remarques suggèrent une nouvelle localisation au sein de la commune.

- Adhésion au choix de la commune de Montussan

Les observations favorables à l’implantation proposée soulignent :

- Le caractère central de l’implantation à Montussan et la facilité d’accès via l’A89 et la RN89 notamment pour les parents effectuant des déplacements vers leur lieu de travail sur Bordeaux et plus globalement sur la métropole ;
- Une adhésion de certains habitants de Beychac-et-Cailleau, de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, de Pompignac et de Saint-Loubès estimant le temps de trajet et l’accessibilité du site favorable ;

- Un cadre naturel favorable ;
 - Un dynamisme démographique constant et une population jeune ;
 - Un projet positif qui permettrait de :
 - o structurer et développer des pistes cyclables et les mobilités douces ;
 - o conforter le dynamisme communal avec le développement d'équipements sportifs et culturels ;
 - Une proximité avec des équipements existants ;
 - Une continuité du parcours scolaire des Montussonais ;
 - Un confort accru pour les enfants en raison de l'éloignement du collège de Saint Eulalie et du temps de transport en bus scolaire important ;
 - Une mauvaise réputation du collège de Saint-Eulalie ;
 - Une limitation des frais pour les Montussonais : transport, cantine...
- Remarques sur le site route de l'Angeline

5 contributions, sans remettre en question la construction sur la commune de Montussan, font part de remarques sur le positionnement route de l'Angeline :

- Un risque d'augmentation des nuisances en centre-bourg (bruit et pollution pour les riverains) ;
- Des difficultés d'accès au collège et un accroissement du trafic occasionné (circulation des bus et des véhicules légers) ;
- Une insuffisance des voies de desserte et un manque de précision sur les modalités de circulation :
 - o Quelle modalité d'élargissement de la route : acquisition des terrains des riverains ? de quel côté la route sera-t-elle élargie ;
 - o Mise en place d'un sens unique ? ;
 - o Modalités d'accès au parking par les bus ? ;
- Des craintes sur le devenir du parc de verdure ;
- Une consommation d'espace naturel (site classé en zone N du PLU) avec un intérêt environnemental et paysager remarquable. C'est pourquoi, il est demandé si un site n'était pas disponible plus près de la RN 89 ?
- Il est souhaité si le site est effectivement retenu, l'implantation d'un collège exemplaire et innovant en termes d'intégration environnementale/paysagère et en gestion écologique ;
- Une topographie du terrain défavorable en raison de la pente ;
- Demandes de précision sur la gestion des eaux pluviales :
 - o Quelles sont les modalités de calcul du débit de fuite de 3l/ha/s ;
 - o Un bassin de rétention est-il prévu ?

Réponse apportée par le Département de la Gironde

Devenir du site – nuisances - desserte : Le futur collège induira inévitablement une fréquentation accrue du secteur et potentiellement de nouvelles nuisances.

Toutefois, afin de les minimiser, le Département a introduit dans son programme de réalisation et d'orientations communiqué aux groupements en charge des travaux des prescriptions et obligations spécifiques.

Ainsi, le programme prévoit afin de créer une ambiance acoustique extérieure satisfaisante :

- Une identification des nuisances acoustiques pour les riverains : des dispositions prises dans l'aménagement de la parcelle pour limiter les nuisances acoustiques des aires extérieures, des équipements et des activités du bâtiment sur les riverains.
- Une localisation adéquate des espaces extérieurs bruyants (entrées, voiries, livraisons, déchets, etc., hors équipements et locaux d'activités) pour minimiser la gêne.

Le trafic routier sera accru, néanmoins les nuisances occasionnées seront essentiellement liées aux périodes et horaires d'ouverture de l'établissement scolaire et par conséquent, l'exposition aux nuisances sera limitée dans le temps. Par ailleurs, contrairement aux écoliers du primaire, les collégiens, plus autonomes, se déplacent souvent par leurs propres moyens (notamment deux roues ou marche) ou sont utilisateurs des transports scolaires limitant ainsi le recours au véhicule familial motorisé. Le choix d'un site à proximité immédiate du centre bourg et des principaux équipements vise par ailleurs à limiter les flux mais aussi à favoriser les mobilités douces.

Afin cependant de limiter les nuisances dues au trafic routier et de faciliter la circulation, il est prévu d'aménager le carrefour et de mettre en place des voies à sens unique. La route de l'Angéline sera élargie du côté opposé au site du collège derrière une barrière existante. L'aménagement d'une traversée franchissant cette route permettra de sécuriser la desserte du collège. Les emprises nécessaires au projet sont des emprises publiques. Un cheminement doux sera également créé. Il permettra de relier le futur collège à la médiathèque (qui se trouve de l'autre côté de la Route de la Cure) et plus généralement aux commerces et services du centre bourg.

Les aménagements permettront une desserte sécurisée par les bus. L'accès bus au droit de la parcelle dépendra du projet architectural du collège qui ne sera connu qu'après la réception des offres finales des candidats pour la construction du nouvel établissement.

Le projet de collège va offrir aux habitants du secteur des équipements sportifs et culturels grâce à la mutualisation ce qui va permettre le développement de la vie sociale avec les associations sportives et culturelles tout en limitant la consommation de nouveaux espaces naturels pour y implanter de nouveaux équipements.

L'environnement du site sera préservé ; la commune projette d'ailleurs l'aménagement du parc Gourrège afin de constituer un espace de récréation à proximité immédiate pour les futurs usagers du collège. Un impact extrêmement limitée pourrait être occasionné en lisière du parc afin de réaliser des aménagements liés à la mobilité.

Un site plus proche de la RN89 avait été exploré mais les contraintes inhérentes ne permettaient pas de réaliser le projet.

Exemplarité du projet et gestion de l'eau : Le Département est soucieux d'inscrire son Plan Collèges Ambition dans une démarche environnementale vertueuse. Le projet de collège s'inscrit pleinement dans cet objectif. Afin de faire respecter ses ambitions, le Département communique aux groupements en charge de la réalisation des projets un programme et des orientations exigeantes.

L'objectif est de maîtriser l'impact de l'ouvrage sur son environnement extérieur, créer un environnement intérieur de qualité et intégrer au projet l'utilisation d'énergies renouvelables.

Chaque projet doit répondre à 5 critères de développement durable parmi les suivants :

1. Mise en place d'un système de management des opérations (SMO) associant les techniciens en charge de l'opération, les futurs usagers et les services du Département.
2. Prise en compte de la relation de l'équipement avec son environnement immédiat (adaptation à la demande sociale, inscription dans le paysage, accessibilité...).

3. Utilisation préférentielle de matériaux naturels (bois, briques, tuiles...) pour au moins 20 % des matériaux employés et/ou recours à des matériaux ou fournitures présentant de réelles performances environnementales et éthiques.
4. Prévision, avant le démarrage du chantier, des modalités de la collecte et de l'évacuation des déchets, conformément à la charte chantier propre.
5. Développement de solutions techniques adaptées pour le traitement sélectif et optimisé des déchets produits par le fonctionnement de l'équipement.
6. Recours à une source d'énergie renouvelable ou locale pour le fonctionnement de l'équipement (bois, éolien, solaire, géothermie...).
7. Mise en place de solutions techniques visant à optimiser les consommations d'énergie et de flux.
8. Maîtrise de la consommation d'eau potable (optimisation de la gestion des eaux pluviales, optimisation des réseaux, matériel économe en eau).
9. Prise en compte du confort de vie dans l'équipement (acoustique, visuel, olfactif, sanitaire...).
10. Intégration de la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics liés à l'équipement, favorisant le recours à des emplois sociaux ou d'insertion (CAT, Entreprises d'insertion, ateliers protégés...).

Par ailleurs, dans le prolongement de l'accord de Paris (COP 21), le Département s'engage dans une ambition de construction de bâtiments à énergie positive et à faible empreinte carbone depuis sa conception jusqu'à sa démolition. L'ambition départementale se situe à minima dans la nouvelle réglementation environnementale RE2020 mais vise une anticipation des objectifs performantiels notamment en matière de construction décarbonnée.

La démarche Environnementale dans le cadre d'une construction durable est une approche globale. Au-delà des économies d'énergie, le projet propose de favoriser le confort et également la santé des occupants, de gérer les ressources (énergies et matières) grâce notamment à l'étude de cycle de vie, tout en limitant les pollutions. Les cibles les plus ambitieuses du programme de construction du collège concernent le choix des produits, systèmes, procédés de construction, la gestion de l'énergie, le confort hygrothermique et la gestion de l'eau. Ce sont les points 3, 6, 7 et 8 et 9 de la liste ci-dessus de l'agenda 21 du CD33.

La gestion des eaux pluviales est assurée en priorité à la parcelle et privilégie un aménagement adapté à la topographie du site en réduisant la vitesse d'écoulement des eaux jusqu'au milieu récepteur final. Plusieurs sites de recueil des eaux pluviales seront aménagés en fonction des pentes. En cas d'impossibilité de gérer les eaux pluviales par infiltration, la création d'un réseau pluvial sera à prévoir ainsi qu'un bassin de rétention servant d'exutoire (qfuite = 3ls/ha). Ces caractéristiques techniques seront précisées, le cas échéant, dans le dossier de réalisation. Ces impératifs sont également traduits dans le règlement du PLU et dans l'orientation d'aménagement.

5) Carte scolaire – collège de rattachement

50 contributions font part de craintes quant au rattachement des élèves notamment de la commune de Saint-Loubès au futur collège de Montussan et soulignent l'incohérence que cela pourrait occasionner notamment sur les déplacements et les transports.

La crainte principale est que les élèves de Saint-Loubès qui disposent actuellement d'un collège dans leur commune soient obligés de suivre leur scolarité à Montussan.

Réponse apportée par le Département de la Gironde

La carte scolaire future n'est pas, à ce jour, établie. Néanmoins, lors de la définition des collèges de rattachement, il sera tenu compte de la proximité géographique des futurs collégiens mais également des

conditions de mobilités (axes routiers, liaison douce, etc...). La carte scolaire future procèdera à une nouvelle ventilation des élèves sur l'ensemble du secteur à l'aune de ces différents éléments.

6) Remarques diverses

- Organisation de la concertation

Une contribution note l'incohérence concernant les dates de la concertation qui aurait nuit à cette dernière.

Réponse apportée par le Département de la Gironde

Ainsi qu'il a été précisé précédemment, en raison d'une erreur matérielle dans la délibération précisant que la concertation serait organisée du 01/11/2021 au 01/12/2021, soit une durée de 40 jours, la concertation a été organisée du 1^{er} novembre au 10 décembre 2021 inclus afin de respecter les 40 jours.

Les avis de concertation (affichage, publicité dans la presse locale) mentionnaient bien les dates du 1^{er} novembre au 10 décembre 2021 soit 40 jours. Cette durée de concertation a permis une bonne participation des citoyens sur la procédure en cours puisque 422 contributions ont été rédigées.

- Dimensionnement du collège

Il est demandé quel sera le nombre de personnels enseignants, administratifs, techniques...pour le fonctionnement de ce collège de 800 places.

Réponse apportée par le Département de la Gironde

Un collège de 800 places nécessite environ 80 personnes pour son bon fonctionnement. Les professeurs à temps plein représentent environ 45 à 55 personnes. Outre l'enseignement, le fonctionnement du collège nécessite également du personnel administratif (direction, secrétariat, conseiller d'éducation et assistant d'éducation, infirmier, assistante sociale...) environ 10 personnes et du personnel en charge de l'entretien, de la maintenance des bâtiments du collège, et de la restauration soit environ 15 personnes.

- Extension des collèges existants

Il est demandé pourquoi les collèges existants ne sont pas agrandis sur le secteur.

Réponse apportée par le Département de la Gironde

Au regard de l'évolution démographique sur le territoire, de l'objectif d'accessibilité à tous des collèges et afin de ne pas créer de très gros établissements, il a été jugé opportun d'implanter un nouveau collège. Le Département fait en effet le choix de construire des collèges d'une capacité de 800 élèves maximum afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de climat scolaire à tous les élèves.

La construction d'un établissement au sein d'une nouvelle commune renforce le maillage territorial et permet aux communes limitrophes de bénéficier d'équipements sportifs et culturels mutualisés.

- Nécessité d'un lycée

2 contributions soulignent la nécessité d'installer un lycée sur le secteur.

Réponse apportée par le Département de la Gironde

Le Département de la Gironde n'est pas compétent pour l'édification des lycées, cette compétence appartenant à la Région Nouvelle-Aquitaine. Ces demandes seront donc à relayer auprès de la Région.

- Environnement - consommation d'espace naturel

Il est émis des remarques relatives à l'environnement à la consommation d'espaces naturels.

Les points suivants sont mis en avant :

- Consommation d'espace naturel alors qu'un terrain aurait pu être identifié en zone déjà artificialisée ;
- Contradiction avec la loi Climat et Résilience.

Réponse apportée par le Département de la Gironde

L'implantation d'un nouveau collège et de ses équipements annexes impose des contraintes d'aménagement particulières :

- Une surface minimale suffisante comprise entre 2,2 ha et 2,7 ha,
- Un foncier maîtrisable et mobilisable dans des délais contraints au regard du calendrier impératif de livraison pour la rentrée des élèves du 1^{er} septembre 2025,
- Des infrastructures de desserte suffisantes pour assurer le transport et l'accès au site de manière sécurisée y compris pour les cars scolaires,
- L'inscription du projet dans un secteur propice aux mobilités douces.

Par ailleurs, le choix est également conditionné à une analyse fine des risques potentiels et de la sensibilité environnementale de la commune d'implantation afin de s'assurer de :

- L'absence de risques naturels ou technologiques : zone inondable, remontée des nappes, retrait-gonflement des argiles, sites pollués selon les répertoires existants ou ayant accueilli une activité à risque...
- L'état des réseaux desservant le site ainsi que l'absence de servitude publique contraignante pour le projet et la présence des enfants ;
- De la protection de la ressource et du respect des enjeux environnementaux : protection de la ressource en eau, des trames vertes et bleues, des enjeux écologiques : zones humides, biotopes, espèces protégées...

L'application combinée de l'ensemble de ces critères n'a pas permis de mobiliser du foncier en zone urbanisée mais afin de « compenser » les surfaces devant accueillir le collège, du foncier sera identifié afin de faire l'objet d'une protection accrue. Des échanges sont actuellement en cours avec les représentants de la profession viticole pour identifier les parcelles aux enjeux viticoles les plus forts qui feront l'objet d'une protection renforcée lors d'une prochaine modification du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Local d'Urbanisme.

Par ailleurs, afin de limiter au plus l'impact sur l'environnement, le Département travaille sur la compacité de l'équipement, la limitation de l'imperméabilisation des sols, un positionnement visant à préserver les zones humides, la conservation des haies et arbres d'alignement...Ces objectifs sont traduits à la fois dans le règlement du PLU mais également au travers de la création d'une orientation d'aménagement.

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite « Climat et Résilience » du 22 août 2021 comporte de nombreuses dispositions visant à adapter les règles d'urbanisme pour lutter notamment contre l'étalement urbain. Elle fixe ainsi un objectif de division par deux du rythme d'artificialisation des sols dans les dix ans à venir pour atteindre le zéro artificialisation nette en 2050. Sa mise en œuvre fera l'objet d'objectifs territorialisés à l'échelle régionale et des schémas de cohérence territoriaux afin de permettre notamment de tenir compte des dynamismes locaux particuliers. La Gironde accueille près de 20 000 habitants par an, aussi, il sera nécessaire de trouver un équilibre entre préservation des espaces, qualité de vie, densité, création de nouveaux services publics...L'équilibre sera apprécié globalement et sera mis en œuvre dans le cadre de la révision du PLU actuellement en cours afin de limiter la consommation d'espace et l'artificialisation des sols. C'est pourquoi, le projet en tant que tel, localisé au cœur du centre bourg, ne peut être considéré en contradiction avec la loi Climat et Résilience.

- Section spécialisée

Il est demandé si une section SEGPA sera prévue dans le nouvel établissement.

Réponse apportée par le Département de la Gironde

Il n'est pas prévu de section SEGPA dans ce collège. La création de sections d'enseignement général et professionnel adapté « SEGPA » relève de la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN). Le Département n'a reçu aucune demande de la DSDEN pour la création de ce type de section.

Conclusion

La concertation ne remet pas en cause le besoin et la nécessité d'un nouvel établissement scolaire dans le secteur. Au contraire la création d'un nouveau collège est très attendu par l'ensemble des habitants du secteur.

Les remarques sont majoritairement favorables à la création du futur collège à Montussan. En effet, les observations se répartissent comme suit :

- 256 remarques favorables à une construction sur la commune de Montussan ;
- 117 remarques proposent une localisation différentes (4 à Saint-Loubès, 113 sur Izon ou dans une commune limitrophe).

Le Département a bien pris note du souhait de développer un collège exemplaire et parfaitement intégré à un site remarquable et s'inscrit pleinement dans cet objectif. L'orientation d'aménagement pourra être complétée en ce sens ainsi que le règlement du PLU.

Considérant que les éléments de la concertation ne remettent pas en cause le projet, la procédure sera par conséquent poursuivie.

Annexe – reproduction des remarques et observations

	Date de soumission	Votre nom	Votre prénom	Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques :
1	2021-11-22 14:53:26	Gonne	Esméralda	Je pense qu'il serait plus judicieux de créer un collège dans la commune d'izon que Montussan.
2	2021-11-22 15:42:44	Aurélie	Bernard	Bonjour, Effectivement Montussan me semble trop proche de celui de Saint Loubès, Izon me semble plus approprié. Cordialement Mlle Bernard.
3	2021-11-23 09:27:01	Roux	Sébastien	Le choix de la commune de Montussan pour accueillir ce nouveau collège n'apparaît pas pertinent. En effet, comme l'établit la notice de présentation provisoire (déclaration de projet) en ses pages 25 et suivantes, le déficit de places se concentre principalement sur le collège de Saint-Loubès : "En cumulé, la zone devrait compter un peu plus de 300 places manquantes à la rentrée 2024. Ce déficit se concentre particulièrement sur le collège de Saint-Loubès." (page 26). Or, celui-ci couvre les communes de Saint-Loubès, Izon et Saint-Sulpice et Cameyrac : la logique voudrait donc d'implanter ce nouveau collège sur l'une de ces 3 communes - certainement Izon puisque Saint-Loubès dispose déjà d'un collège et qu'Izon est plus peuplée que Saint-Sulpice et Cameyrac. À l'inverse, ce document montre que le collège de Sainte-Eulalie, où vont les collégiens de Montussan, est en situation d'excédent (page 28). Installer ce collège à Montussan revient donc à desservir en proximité une commune déjà bien servie. Un autre argument plaide en ce sens : au regard des mobilités et de l'impératif de limiter la consommation énergétique et les pollutions dues aux déplacements, et donc la distance à parcourir pour les collégiens, il est bien plus pertinent de rapprocher ce nouveau collège des familles d'Izon et de l'est de Saint-Sulpice et Cameyrac que de Montussan qui sont plus proches en distance des collèges de Saint-Loubès et de Sainte-Eulalie. Enfin, en élargissant la focale, ce nouveau collège situé à Izon, pourrait également permettre de soulager le collège de Vayres, dont les communes desservies sont aussi en déficit (carte page 25).
4	2021-11-23 13:39:30	Nefnaf	Angélique	Un collège a Izon serait préférable
5	2021-11-23 13:43:29	volf	françois	
6	2021-11-23 14:06:20	WOOD	Paul	Bonjour C'est très surprenant de proposer de construire un collège en plein centre bourg de Montussan. Des accès très difficile pour l'ensemble des acteurs de la vie d'un collège avec du bruit et de la pollution supplémentaire pour les riverains. En plus sur un terrain en pente. C'est regrettable pour Montussan, car il y aura forcément des constructions satellites associées avec ce projet. Il nous semblait qu'il y a bien d'autres terrains plus adaptés à ce projet plus proche de la Nationale 89.

7	2021-11-23 20:19:02	Olives	Emmanuelle	Je ne suis pas contre un nouveau collège afin de désengorger celui de St loubes. En revanche si des enfants loubesiens devaient aller à montussan cela ne serait vraiment pas pratique du tout. Les routes sont saturées le matin et le soir. Cela serait un véritable inconvénient pour les enfants.
8	2021-11-23 20:36:22	Alves	Diana	Collège à izon
9	2021-11-23 20:49:59	Mélique	Perry	Le lieu d'implantation à savoir Montussan n'est pas en adéquation avec les besoins déjà existants. Un collège sur la commune d'Izon serait souhaitable. Cela désengorgerait le collège de secteur actuel à St Loubes tout en optimisant les trajets des futurs collégiens.
10	2021-11-23 20:58:22		Myriam	Un collège à izon serait idéal.
11	2021-11-23 21:02:29	Wattiau	Emeline	Vu la conjoncture démographique de Izon qui ne cesse de s'agrandir avec a ce jour 18 classes de primaire, il me semblerait beaucoup plus censé de penser à construire un collège sur cette commune.
12	2021-11-23 21:13:01	Lasperches	Nadia	Mon fils est actuellement au collège Max Linder. Il utilise les transports scolaires mais également le vélo quand les journées sont plus courtes. Il est en 4 ème et aura donc la chance de terminer sa scolarité dans ce collège. Ma crainte est que mon fils de 5 ans soit obligé de se rendre sur celui de Montussan ou (Yzon ?). L'un ou l'autre n'est vraiment pas pratique pour un petit loubésien. C'est une chance d'avoir un collège sur sa commune. Trajets plus court, possibilité d'autonomie (vélo). Le choix de notre emménagement sur st Loubès c'est aussi décidé de par la présence de son collège.
13	2021-11-23 21:15:05	Villaud	Roxane	Je pense que le lieu (Montussan) n'est pas le plus adapté pour désengorger le collège de St Loubes . En effet aucun enfant de Montussan est affecté à St Loubes, ils vont à Ste Eulalie. Je trouve que ce n'est pas judicieux d'envoyer des élèves de St Loubes (qui ont un collège dans leur commune) à Montussan, ni d'envoyer les élèves de St Sulpice et Cameyrac ainsi que Izon car St Loubes reste plus près. Pour ma part (et je pense celui de beaucoup de parents) le plus judicieux serait que le collège soit construit soit à St Sulpice ou à Izon, ce qui désencombrer le collège de St Loubes qui lui est en surnombre, ce qui entraîne un mauvais suivi des élèves.
14	2021-11-23 21:12:45	Toulza	Virginie	Il serait vraiment plus judicieux et logique que le futur collège soit implanté à Izon
15	2021-11-23 22:53:20	Doré	Stéphanie	La commune d'Izon voit sa population s'accroître considérablement. 3 classes de CP/CE1/CE2, 2 classes de CM1 et de CM2. Un projet de collège à Izon serait vraiment apprécié des familles. Ce projet est vraiment à étudier sur cette commune qui se développe favorablement. Merci.

16	2021-11-23 22:58:59	Bellay	Geraldine	Bonjour au regard des mobilités et de l'impératif de limiter la consommation énergétique et les pollutions dues aux déplacements, et donc la distance à parcourir pour les collégiens, il est bien plus pertinent de rapprocher ce nouveau collège des familles d'Izon et de l'est de Saint-Sulpice et Cameyrac que de Montussan qui sont plus proches en distance des collèges de Saint-Loubès et de Sainte-Eulalie. Enfin, en élargissant la focale, ce nouveau collège situé à Izon, pourrait également permettre de soulager le collège de Vayres, dont les communes desservies sont aussi en déficit (carte page 25).
17	2021-11-24 06:35:15	Péchin	Joanne	Effectivement il faudrait deux collèges afin de désengorger saint Loubès.
18	2021-11-24 07:14:58	Herraiz	Karine	Bonjour Je pense qu'un collège sur la commune de Montussan n'est pas pertinent. En effet la commune de Izon est plus adaptée est en plein développement pour recevoir un collège. De plus cela éloigne les enfants, les trajets seront bien plus problématique.
19	2021-11-24 08:11:43	Jessica	BOYER	Je suis d'accord avec le fait que le collège soit à Izon.
20	2021-11-24 08:21:29	Ribeiro	Elisabeth	Le site choisi pour la construction est inadapté, Izon serait le plus adapté pour l'installation d'un nouveau collège. Dans l'urgence un lycée aurait été plus prioritaire, car nos enfants sont obligés d'aller très loin pour suivre des études secondaires et dans des secteurs manquant énormément de sécurité.
21	2021-11-24 09:22:19	ROUX	Aurélié	Un collège... Superbe idée. Sur Montussan? Plutôt sur Izon ! Merci
22	2021-11-25 07:28:18	Legiard	Emilie	Le collège à montussan serait parfait !!
23	2021-11-25 20:17:38	REY	Flora	Ne serait-il pas plus judicieux de construire un collège à Izon en terme de transport et d'effectif? (Celui de St Loubes est proche de la saturation, et celui de Ste Eulalie en sous effectif)
24	2021-11-27 15:43:26	RUELLET	Charlotte	
25	2021-11-27 22:31:45	GUILLOU	Marie	Au vue de la croissance constante de la population à Saint Sulpice et Cameyrac, ainsi que celle d'Izon, il semblerait judicieux que le nouveau collège soit implanté plus vers ces deux villes afin de pallier aux besoins ! Le collège de Saint Loubes est au maximum de ces capacités avec sa propre population, les jeunes de Montussan vont au collège de sainte Eulalie. Seuls les élèves d'Izon et de Saint Sulpice sont dépendants (de Vayres ou Saint Loubès) malgré un accès difficile/des temps de transports plus longs vu qu'il n'y a pas d'établissement secondaire sur ce secteur !

26	2021-11-27 23:45:52	Anguenot	Martine	Effectivement je pense qu'izon serait plus judicieux pour la construction du collège plutôt que Montussan.. Surtout pour repartir les enfants St loubes étant engorgé ça permettrait aux enfants d'izon St sulpice et vayres d'être regroupés sur izon.. Alors qu'à Montussan le découpage sera plus complexe avec des enfants venus de plus loin.. Trajet inutile.. Montussan est déjà saturé en circulation.. Ce n'est vraiment pas judicieux... L'idéal c'est izon sa population se développe....
27	2021-11-29 14:56:44	Dubourg	Stéphanie	Le choix de la commune de Montussan ne paraît pas le plus pertinent pour différents points :- le collège de Saint Eulalie dont dépendent les élèves de Montussan est en sous-effectif- le déficit de places se concentre sur le collège de Saint Loubès dont les élèves proviennent de Saint Loubès, Izon et Saint Sulpice et Cameyrac. Il me semble indispensable en terme de proximité que les élèves résidant à Saint Loubès continuent d'aller au collège de leur commune. En terme de population scolaire, une implantation d'un nouveau collège serait à privilégier à Izon. Ce lieu pourrait aussi désengorger le collège d'Arveyres qui est en tension.- pour limiter la pollution engendrée par les déplacements de bus scolaires, en rapprochant le nouvel établissement des familles d'Izon.
28	2021-11-29 19:42:38	Anne Sophie	Chaigneau Comino	Au vu du développement des communes d'Izon et de St sulpice et cameyrac, il serait plus judicieux de construire un nouveau collège à Izon. Il désengorgerait celui de St Loubès. Pensons aussi à nos enfants et à leur temps passés dans les transports scolaires !!!
29	2021-11-29 21:24:12	sauthier	Nicolas	Je pense qu'il serait préférable de prévoir un collège plutôt dans le secteur de Izon-Arveyres. compte tenu que les élèves de Montussan sont dirigés vers le collège de sainte Eulalie qui n'est pas à son effectif maximum.
30	2021-11-29 21:24:22	Larme	Virginie	Il serait plus judicieux je pense de construire ce collège vers Izon plutôt que Montussan. Nous préférons conserver pour nos enfants habitant Saint Loubes l'accès au collège de Saint loubes.
31	2021-11-29 21:24:04	Bernardini	Sandra	Je trouve cela illogique que les enfants de saint loubes ayant un collège dans la même ville soient obligés d'aller au collège de Montussan ! Il serait plus logique d'envoyer ceux de saint sulpice ou d'izon.
32	2021-11-29 21:23:20	legrand	laetitia	
33	2021-11-29 21:25:33	Thivrier	Lea	Bonjour , Effectivement il serait nécessaire de trouver une solution afin de désengorger le collège Max Linder . Un collège serait souhaitable entre les communes de saint sulpice et izon. Bien cordialement Gaël Gilabert et Léa Thivrier
34	2021-11-29 21:24:32	Vicente	Jessica	Le collège doit être implanté sur la commune d'Izon et non Montussan.
35	2021-11-29 21:27:49			Izon est en plein développement, pour désengorger le collège de St Loubès il est beaucoup plus judicieux qu'un second soit implanté à Izon plutôt qu'à Montussan

36	2021-11-29 21:35:14	Nouazé	Aurore	Bonjour, Il ne me semble pas pertinent de construire un nouveau collège sur le secteur de Montussan sachant qu'une seule classe de Montussan est amenée à être scolarisée au collège de Ste Eulalie. Le secteur d'Izon et St Sulpice est beaucoup plus engorgé et tirerait bien plus de bénéfice d'un nouveau collège sur leur secteur. De plus, implanter un collège à Montussan entraînerait la scolarisation d'élèves de St Loubes sur le collège de Montussan, alors que St Loubes est déjà doté de son propre collège...on marcherait sur la tête!! En tant que parents nous avons acheté notre maison à St Loubes il y a 3 ans en partie du fait de la présence du collège au bout de notre rue...il serait inadmissible que nos enfants soient scolarisés dans une autre ville alors que le collège est à 200 mètres de leur maison...! Nous nous opposons donc à la construction du collège sur la commune de Montussan.
37	2021-11-29 21:29:39	Fernandes	Kelly	
38	2021-11-29 21:35:51	Achemlal	Salwa	Un 2ème collège a côté d'une commune qui a déjà un établissement sous effectif sur la commune de Saint Eulalie n'est pas judicieux. Afin de désengorger le collège Max Linder de Saint Loubès le choix d'une construction sur la commune de Saint Sulpice ou Izon serait le mieux pour nos enfants et surtout pour les enseignants afin de pouvoir dispenser les cours avec un nombre d'élève correct et non en surpopulation dans les classes ce qui permettra d'assurer un meilleur suivant de chaque enfant .
39	2021-11-29 21:34:13	Massias	Mathilde	Il nous paraît beaucoup plus logique qu'un nouveau collège soit construit sur la commune de Izon afin de désengorger celui de Saint Loubes. Les élèves des communes alentours atterrissent tous dans celui de Saint Loubes, nous ne comprenons donc pas surtout pourquoi le projet se portera sur Montussan... Une structure sur Izon permettrait à Izon, saint sulpice, arveyres de modifier ce soucis.
40	2021-11-29 21:34:36	Ai	Marina	
41	2021-11-29 21:36:01	André	sophie	Je suis d'accord pour implanter plutôt un collège à Izon.
42	2021-11-29 21:39:26	Fernandes	Kelly	Habitant sur Saint Loubes et ayant deux enfants qui iront prochainement au collège, mes enfants seront scolarisés au collège de saint Loubes. Collège qui sature vis à vis du nombre d'élèves (Izon, St sulpiciens...). La construction d'un collège plutôt sur la commune d'Izon serait nettement plus stratégique afin d'y scolariser les enfants izonnais et permettrait donc de désengorger le collège de saint Loubes et permettre à tous nos enfants habitant de saint Loubes d'être scolarisés dans la commune où l'on s'investit et payent des impôts.
43	2021-11-29 21:41:16	BONNIN	Sandra	Je vote pour un collège à Montussan
44	2021-11-29 22:00:32	Dantas Fernandes	Carlos	Habitant sur Saint Loubes, et ayant deux filles prochainement scolarisées au collège de Saint Loubes, je pense que la nécessité d'un nouveau collège dans le secteur de Izon serait plus judicieux, le choix logique, logistique, géographique, démographique et écologique dans l'intérêt général porterait sur la commune d'Izon et non de Montussan. Ainsi les élèves scolarisés sur Saint Loubes pourraient être scolarisés dans leur commune et les collège de Saint Loubes et Arveyres pourraient être désengorgés.

45	2021-11-29 22:05:13	Augereau	Nicolas	Bonjour, Le collègue de saint loubès est énorme. Les élèves viennent d'Izon et St Sulpice en plus de Saint-Loubès. La logique semble aller vers un établissement supplémentaire sur Izon par exemple. Bonne journée à vous Cordialement
46	2021-11-29 22:05:49	Pechaud-Riviere	Aude	Je suis complètement d'accord sur le fait de faire un collège à Izon, sachant que le collège de saint loubes accueille les enfants d'izon et st Sulpice et non ceux de Montussan.
47	2021-11-29 22:07:30	Guillas	Sophie	
48	2021-11-29 22:20:34	Dupont	Virginie	« A ce jour, la carte scolaire n'est pas encore établie. » On construit un collège et on réfléchit ensuite à qui y sera scolarisé ? Le collège de St-Loubes étant en déficit de places, il apparaît nécessaire de le désengorger en construisant un collège sur Izon ou St Sulpice et Cameyrac. Les élèves de St Loubes peuvent facilement se rendre dans leur établissement en autonomie, dans la continuité de la carte scolaire. Une solution pour réduire les trajets des élèves de St Sulpice ou Izon serait appréciable.
49	2021-11-29 22:22:03	Perrier	Marine	Je pense qu'il n'est pas judicieux d'envoyer des élèves de st loubes sur un collège à Montussan, sachant que nous avons déjà un collège à st loubes. Mais plutôt des élèves de communes qui n'ont pas leur propre collège. Un collège sur Izon pour les Izonnais et alentours serait plutôt à privilégier.
50	2021-11-29 22:29:52	Falempin	Ludivine	Il semble plus pertinent de construire un collège à Izon.
51	2021-11-29 22:30:49	Brouiche	Aurelien	
52	2021-11-29 22:33:14	Fraguas	Cindy	J'habite à saint loubes depuis 2014 mes 2 enfants ont été au collège à saint loubes mon dernier est actuellement en primaire je trouve ça inadmissible que les enfants de leur propre commune soient transférés à Montussan. Pensez-vous aux parents loubésiens non je ne pense pas.
53	2021-11-29 22:36:07	Delest	Marie	Un collège à Izon serait plus judicieux.
54	2021-11-29 22:39:12	duart	Anaïs	J'habite à Saint-Loubès, et il me semble que le collège de Saint-Loubès est principalement fréquenté par des élèves d'Izon, Saint-Sulpice et Saint-Loubès. A Montussan, les élèves vont à Sainte-Eulalie. Il semblerait bien plus bénéfique pour la vie locale et le bien-être des élèves qu'un nouveau collège soit créé dans le secteur de Saint-Sulpice et Izon plutôt que Montussan qui est une zone mieux dotée.
55	2021-11-29 22:39:10	Rousseau	Jessica	Un collège à Izon serait plus utile afin de désengorger St Loubès.
56	2021-11-29 22:44:48	Fernandes	Lucia	Je suis d'avis de faire un collège sur la commune d'Izon pour scolariser les enfants d'Izon et désengorger le collège d'Arveyres. Les enfants de saint loubes selon moi doivent rester scolarisés à St Loubes.

57	2021-11-29 23:19:35	Sandra	Ribeiro	Bonsoir, Effectivement un collège sur la commune d'izon serait préférable vu que beaucoup d'élève viennent d'izon et de Saint sulpice et cameyrac... Mon enfant de 5 ans qui entrera au collège dans quelques années et bénéficiant d'un collège sur Saint Loubès ira pour ma part à Saint Loubès. Je refuserais catégoriquement qu'il aille dans un autre collège que celui de Saint Loubès, nous avons choisit de faire construire à Saint Loubès justement parce que nos enfants avaient tous sur ce secteur... Cdt
58	2021-11-29 23:23:39	Berthet	Marc	Vu la population croissante à Ozon, il serait bien plus judicieux d'y installer le futur collège. D'autant plus que celui de Ste Eulalie est loin d'être en sureffectif.
59	2021-11-30 02:04:57	Heredia	Héloïse	Il serait plus judicieux d'installer un collège sur la commune de Izon. Personnellement je me verrai mal aller jusqu'à Montussan pour déposer ma fille en habitant et travaillant sur Saint LOUBÈS. De plus Izon compte une population de plus en plus jeune qui demande à réflexion pour développer la ville avec des structures adaptées
60	2021-11-30 03:15:44	Buyukaydin	Mehtap	Il serait mieux de le faire sur la commune de St Sulpice et Cameyrac ou Izon
61	2021-11-30 07:11:59	Demptos	Jessica	
62	2021-11-30 07:57:03	Humbert	Méline	Bonjour , Nous avons acheté une maison à St loubes car il y avait beaucoup plus d'infrastructures que dans les autres communes alentours ... il pourra y aller à pied ... Ce n'est pas pour qu'il prenne le bus pour une autre commune que nous sommes venu habiter ici
63	2021-11-30 08:08:59	TABOURIECH	JULIEN	Il serait plus judicieux de créer un Collège à Izon pour les habitants de Izon, St Sulpices, Vayres, cela désengorgerai le collège de Saint loubes et éviterai que des jeunes loubésiens soient obligés de partir sur un hypothétique collège sur Montussan.
64	2021-11-30 10:09:11	Gerbeau	Karine	L'implantation du collège à Montussan a dû être étudié avant d'annoncer un projet Ce qui entends que la commune dispose donc d'un terrain approprié Est t'on sûr que la commune d'izon dispose de ce même terrain ? avec toutes les routes nécessaires pour desservir Enfin se sont deux communes qui n'appartiennent pas à la même communauté des communes et les budgets ne sont sûrement pas les mêmes !!! Avant de faire une enquête public il aurait été judicieux d'avoir ces éléments de comparaison
65	2021-11-30 11:32:16	Boiteau	Leone	Je pense qu'une implantation sur la commune d'Izon serait plus pertinente en terme de fréquentation pour un meilleur confort des élèves.
66	2021-11-30 13:03:54	Ang	Pauline	Effectivement Izon serait plus approprié. Pour desservir Izon, Vayres et autres plutôt que Montussan (qui dépend de Yvrac sainte Eulalie et autres) Soyons logiques Izon serait très bien, sans augmenter les taxes bien sûr !

67	2021-11-30 14:53:18	heafala	sabrina	bonjour je suis contre la possible future affiliation de ma fille si le projet du collège de montussan abouti. En espérant être concernés par celui d'Izon
68	2021-11-30 17:44:07	Duffieux	Franck	Le collège plutôt sur la commune d'Izon
69	2021-11-30 20:50:53	G	Damien	J'ai lu les documents, beaucoup d'analyse pour arriver à un choix d'implantation sur Montussan qui semble totalement illogique par rapport à l'étude mais le projet se fera sur Montussan quel que soit le résultat de l'enquête public. Le collège de Saint Loubes est saturé, avons nous des élèves de Montussan dedans ? Non..Le collège d'Arveyres est saturé ? Oui. Le collège de Ste eulalie est en sous effectif ? Oui et nous allons enlever les élèves de Montussan scolarisés la bas. Il faudrait donc construire un collège sur Izon ou St sulpice, afin de proposer une solution adéquate pour les collèges de St Loubes et Arveyres. Il faudrait aussi penser aux élèves non ? On va devoir dire à des enfants de St Loubes de façon aléatoire, de quitter leurs copains et leur commune afin d'aller étudier ailleurs pour remplir un collège qu'on a posé au hasard dans une commune. Soyons logique et respectons nos enfants un minimum. A Izon ou St sulpice, le collège permettrait de recevoir les enfants de St Sulpice et Izon (pour décharger le collège de St Loubes) et Beychac (pour décharger Arveyres). Le collège de St loubes pourra continuer à recevoir les enfants de sa commune et le collège de ste eulalie sous employer à maintenir ses effectifs. Finalement un choix qui est logique... Pourquoi aller vider le collège de ste eulalie en sous effectif ? Pourquoi couper les enfants de St Loubes dans un autre collège (où est la cohésion des territoires que l'on nous vend tant ? Ou est la démarche écologique de faire bouger des enfants de la commune de St Loubes vers une autre commune alors qu'on pourrait réduire les déplacements sur St sulpice Izon et Beychac voire plus...
70	2021-11-30 21:25:53	Palacios	Émilie	Les collégiens du futur collège de montussan devraient être ceux habitant montussan et Izon Les élèves habitant St Loubes devraient être prioritairement scolarisés à St Loubes
71	2021-11-30 21:31:20	Damien	Eric	Au vu de l'évolution d'Izon et des problèmes de déplacements, le collège sur cette commune serait plus pertinent que sur celle de Montussan. Qui impliquerait aussi des aménagements d'infrastructures routières pour relier les communes en toute sécurité
72	2021-11-30 21:30:48	Gagnaire Aubin	Cindy	Il me semble que un collège sur la commune de Izon serait plus judicieux. Il permettrait de désengorger les collèges de Arveyres et de Saint loubes.
73	2021-11-30 21:36:32	Couderc	Celia	Un collège sur Izon pour les élèves d'Izon serait le mieux
74	2021-11-30 21:37:40	André	Severine	La problématique c'est par les bus par la suite et lorsque vous avez deux enfants primaire/collège ça engage la famille à faire des navettes supplémentaires et pour ma part je passe devant le collège avant d'aller au travail donc très pratique...
75	2021-11-30 22:03:45	Durivault	Nicolas	Inadmissible que les enfants de St loubes qui ont le collège à quelques minutes voir quelques mètres doivent laisser leurs places aux enfants d'Izon en sachant qu'elle ne fait pas partie du regroupement des communes et dépend de la communauté d'agglomération du libournais. Pour notre cas personnel notre fils fera sa rentrée en 2024 au collège, nous habitons à 200 m de celui-ci, il serait honteux et incompréhensible si nous devons faire la route pour l'emmener vers Montussan !!!

76	2021-11-30 22:20:01	Catainne	Xavier	Il serai plus pertinent de créer un collège sur Izon plutôt que Montussan.
77	2021-11-30 22:25:00	Araujo	Sandrine	Je pense que la commune de Montussan n est pas adaptée pour un nouvel établissements, un College sur la commune de Izon ou Vayres serait plus adapté par rapport au nombre de demande et au zonage des établissements actuels.
78	2021-11-30 22:28:25	Couderc	Jean Michel	C'est préférable de faire un collège à Izon pour les enfants d'izon »
79	2021-11-30 22:28:57	Porras	Caroline	C'est préférable de faire un collège à Izon pour les enfants d'izon.
80	2021-11-30 22:38:21	Puybaret	Perrine	Au vue de la démographie des années à venir Montussan ne me parait pas la meilleure commune pour implanter ce collège. La zone d Izon me parait plus favorable et plus proche du réel besoin .
81	2021-11-30 22:53:47	Cavernes	Jeremy	La création d'un nouveau collège pour soulager celui de Saint Loubes me paraît être une très bonne idée, ceci dit la commune de Montussan ne me paraît pas pertinent. En effet le collège d'Arveyre est aussi surpeuplé et géographiquement il serait beaucoup plus logique que la création d'un nouveau collège pour la communauté de communes se fasse de façon plus centrale comme sur la commune de Izon par exemple. Cela permettra de soulager le collège d'Arveyre en accueillant les élèves d'Izon, Saint Sulpice, Vayres...
82	2021-11-30 23:06:12	Dall'Agata	Laure	Résidente sur St Loubes, concernant le projet à l'étude d'implantation d'un nouveau collège pour répondre aux besoins croissants, le choix de commune se porterait plus aisément sur Izon et non sur Montussan comme envisagé, au vu des réalités démographiques, écologiques et tout simplement dans un respect logique.
83	2021-11-30 23:48:44	gastel	melissa	Lieu inadapté et non délocalise les enfants de st loubes
84	2021-12-01 00:01:04	Vonderheyden	Laetitia	Bonjour je pense que l idéal serait un collège supplémentaire a Saint loubes divisant en 2 la capacité d accueil des élèves aussi permettant une plus grande surveillance des ados cordialement Laetitia vonderheyden
85	2021-12-01 05:56:35	Keck	Stéphane	Le. Lieu semble mal choisi peu d'intérêt d'ouvrir un collège à Montussan. Izon semble être plus approprié
86	2021-12-01 07:06:32	david	eric	je suis favorable au collège a Montussan pour moi habitant saint loubes et travaillant sur bordeaux ,il se trouve dans le bon sens pour déposer mes enfants et partir au travail
87	2021-12-01 07:05:37	Claverie	Emilie	
88	2021-12-01 07:11:43	Fleuranceau	Sandra	Tout à fait d accord avec le projet d un collège à izon
89	2021-12-01 07:14:17	daniel	hervé	bonjour , j'habite beychac et cailleau les enfants vont au collège d'Arveyres , il me semble pertinent que les enfants de beychac aille au collège de Montussan ce qui permettrait de libérer de la place pour les élevés de la commune de yzon qui libérer des place sur le collège de saint loubes .

90	2021-12-01 07:15:53	Begey	Aurelie	Bonjour Les remarques citées dans votre mail sont pertinentes et je les partage. Un nouveau collège doit être situé en fonction des besoins locaux, Izon paraît bien plus approprié Cordialement Aurelie Begey
91	2021-12-01 09:17:10	ROBERT	Jerome	Habitant à Saint Sulpice et Cameyrac, je suis favorable au collège sur la commune de Montussan, car il me sera plus facile pour déposer et de récupérer mes enfants, en allant sur mon lieu de travail sur Artigues.
92	2021-12-01 07:43:27	giral	thierry	Un collège à Montussan n'est pas le lieu idéal. Les routes depuis Saint-Loubès ne sont pas adaptées au bus scolaires et l'axe principal (route d'Yvrac) est saturé tout les jours à partir de 7h00. Je pense que Izon est une meilleure solution géographiquement, elle est bien située entre Saint-Loubès et Arveyres, il peut y avoir plusieurs lignes de bus et les routes sont plus praticables.
93	2021-12-01 07:49:40	Chavanneau	Vanessa	Projet de collège à faire plutôt sur la zone de Izon que Montussan, car Montussan trop près de Ste Eulalie, collège en sous effectif, alors que Izon permettrait de désengorger les collèges de Arveyres et St Loubès
94	2021-12-01 08:12:51	PETIT-JEAN	Céline	Un collège à Montussan ne semble pas pertinent sur le plan géographique, logistique et démographique. La commune d'Izon serait plus adaptée et désencombrerait le collège de Saint-Loubès et celui d'Arveyres
95	2021-12-01 08:23:50	Guichard	Sandrine	Le collège de SL doit être désengorgé. L'implantation d'un nouveau collège doit se faire sur une des communes dont les enfants vont au collège de SL, donc soit Izon soit Saint Sulpice. Aucun intérêt de construire un collège à Montussan. De plus les futurs collégiens habitants SL entre le collège et la commune de Montussan seront plus prêts du collège de SL que de celui prévu à Montussan. Aller à Montussan engendrerait un coût économique, écologique et une perte de temps pour ces enfants.
96	2021-12-01 09:20:07	Favre	Yann	Bonjour, EN tant qu'habitant de Saint Loubès, je ne trouve pas que la localisation de ce nouveau collège soit judicieuse. En effet, il se trouve proche d'un collège en sous-effectif et je trouve vraiment décevant de dire à des familles de Saint Loubès que leurs enfants vont aller à Montussan et pas d'autres. Ce n'est pas pour moi car mes enfants auront eu la chance d'aller à celui de Saint Loubès. L'idée d'une implantation à Izon semble beaucoup plus judicieuse pour les déplacements de chaque commune concernée. Cordialement, Yann Favre
97	2021-12-01 09:17:15	ROBERT	Jerome	Habitant à Saint Sulpice et Cameyrac, je suis favorable au collège sur la commune de Montussan, car il me sera plus facile pour déposer et de récupérer mes enfants, en allant sur mon lieu de travail sur Artigues.
98	2021-12-01 09:25:25	MERLE	Elodie	Je suis favorable au collège sur Montussan, car je suis maman de 4 enfants dont 3 en bas âges 3ans, 5ans, 7ans et 11 ans, ils pourront profiter du collège. De plus cela nous permettra d'avoir plus de pistes cyclables pour le déplacement de nos enfants en sécurité sur cette commune en pleine évolution. Je vous parle aussi du complexe sportif qui arrivera aussi avec l'établissement que du plus.

99	2021-12-01 12:03:15	BRUNIQUEL-GUITTARD	Bénédicte	étant donné le nombre d'élèves de Montussan ayant accès au collège de Ste Eulalie (c'est-à-dire peu), il paraît bien plus logique de proposer la construction d'un collège à IZON. La ville d'IZON est vaste et la population nombreuse ce serait donc bien plus évident qu'un collège y soit construit afin de désengorger le collège de St Loubès. Cordialement, B.B.
100	2021-12-01 13:06:37	Suils	Gwenaelle	Je préférerais également une ouverture de collège sur Izon pour désengorger Saint loubes.
101	2021-12-01 13:49:48	ANTUNES	ESMERALDA	Nous pensons que le lieu choisi Montussan n'est pas le plus pertinent pour résoudre l'engorgement du Collège de Saint Loubès (où sont scolarisés les enfants de Saint-Loubès, d'Izon et de Saint Sulpice et Cameyrac). Actuellement, les élèves de Montussan (1 classe de CM2) dépendent du collège de Saint Eulalie en sous-effectif, donc un collège supplémentaire de ce côté paraît inutile. De notre point de vue, un collège à Izon serait à privilégier pour scolariser les élèves Izonais et ceux qui dépendent du Collège d'Arveyres en tension lui aussi (comme celui de Saint-Loubès) En conclusion, si la nécessité d'un nouveau collège dans ce secteur doit avoir lieu, le choix logique, logistique, géographique, démographique et écologique dans l'intérêt général porterait sur la commune d'Izon et non de Montussan.
102	2021-12-01 14:59:33	DURANTE	MARIANNE	Un investissement de plusieurs millions d'€ d'argent public par le Département(nos impôts locaux)mérite réflexion quant au respect de l'intérêt général.L'implantation d'un collège de 800 places à Montussan dont les élèves sont scolarisés au collège de Ste-Eulalie, en sous-effectif chronique(environ 450 élèves pour 600 places)est-elle pertinente?Certes les bénéfices pour Montussan(utilisation des salles de sport, de musique, nouveau stade...)semblent supérieurs aux inconvénients(voirie à modifierà la charge de la CDC, embouteillages prévisibles au centre bourg, destruction d'une partie de zone classée agricole, naturelle, forestière au SCOT approuvé en 2014;apport brutal de 270 E/Habitant à une Station d'Epuration en dysfonctionnement depuis des années...).Le collège de St-Loubès saturé, reçoit les élèves de St-Sulpice et Cameyrac et d'Izon, il semble cohérent qu'un collège de 800 places soit situé à la limite de ces deux communes.D'autre part, St-Sulpice est limitrophe de Beychac et Cailleau dont les élèves sont scolarisés au collège d'Arveyres,ceux-ci pourraient raccourcir leur temps de trajet en se rendant à St-Sulpice ou même à Izon.Un collège à Montussan n'améliorerait pas la situation du collège de St-Loubès.
103	2021-12-01 15:27:28	GUITARD	Jérémy	Bonjour préférence pour un collège à Izon pour les enfants habitants à Izon que nos jeunes loubésiens restent au collège de St Loubes. Cordialement
104	2021-12-01 15:38:33	M	Estelle	Bonjour, Il me semble que géographiquement le collège ne se trouve pas au bon endroit au vu des besoins de collège, la commune d'Izon permettrait de pouvoir accueillir plus facilement des élèves des communes d Ambares et St Loubes. Rien dans ce secteur n'est propice à l 'accueil d'un collège. Terrain agricole peu accessible et loin des élèves en besoin d un nouvel établissement.
105	2021-12-01 16:42:16	etienne	duprat	j'habite a saint loubes, je préfère que mes enfants aille a Montussan , cas izon car trop loin de chez nous

106	2021-12-01 19:47:20	Caplet	Nadège	Financièrement payé le car pour faire les voyages 2foispar jour nous ne pourrons pas les payé à l'année donc ouvré un collège a Izon pour laisser la place aux enfants de saint loubes serait le mieux
107	2021-12-01 21:00:33	Fontaine	Cathy	Pour accueillir un nouveLa Ville de Montussan
108	2021-12-01 21:04:36	FONTAINE	Cathy	Bonjour, Pour accueillir un nouveau collège de secteur, la ville de Montussan n'est pas la plus judicieuse. Car les enfants de Montussan vont au Collège de Ste Eulalie qui est en sous effectif. Or le collège de St Loubès est en sur effectif et ceci depuis de nombreuses années.... Nous sommes POUR la création d'un nouveau collège. Mais mettez le sur une ville qui en a vraiment besoin.... exemple les élèves qui sont au Collège de St Loubès. par exemple, la ville d'IZON serait plus logique !!!!ça permettrait de désengorger le collège de St Loubès.De plus, les habitants loubès ont choisi de vivre à St Loubès car il y avait les écoles de maternelles à Collège pour nos enfants. Nous n'avons pas choisi St Loubès pour mettre nos enfants à Montussan
109	2021-12-01 21:29:05	Merleau	Virginie	La localisation ne me parait os judicieuse Il serait préférable qu'il se situe sur la commune d'Izon et non Montussan par logique , en terme de géographie et afin de désengorger le collège de saint Loubes
110	2021-12-01 21:28:59	Guerineau	Anastasia	Je pense qu'il n'est pas utile sur la zone de montussan mais plutôt sur celle d'Izon afin d'obtenir un résultat qui soit satisfaisant pour l'ensemble des villes autour ou les établissements sont saturés
111	2021-12-01 21:33:52	Retro	Pascal	Ce choix de localisation est peu compréhensible. Pourquoi construire un collège a Montussan alors que le collège de Saint Loubes accueillant les enfants de st Loubes, Izon et St Sulpice est saturé. Un collège a Izon ou St Sulpice serait à mon sens plus judicieux.
112	2021-12-01 21:35:33	Servio	Nathalie	Je trouve logique d'avoir un collège à izon sachant qu'il y a énormément d'enfants dans cette commune
113	2021-12-01 21:49:48	MICHET DE LA BAUME	Laetitia	Un collège sur Izon serait plus judicieux pour laisser les Loubesiens dans leur ville et non les obliger à se « délocaliser ».
114	2021-12-01 21:51:08	Roux	Vanessa	2 collèges st Loubes et ste Eulalie desservent la zone..je ne trouve donc pas judicieux de construire ce collège sur la commune de Montussan . Il faut prioriser le secteur d'izon
115	2021-12-01 21:54:48	Marty	Isabelle	Bonjour, Il me parait logique que les élèves habitant à Saint-Loubès puissent tous aller au collège de Saint-Loubès et qu'un collège d'une ville voisine comme Izon puisse être créé pour pouvoir accueillir les élèves au plus près de chez eux. Cordialement
116	2021-12-01 21:54:10			il serait préférable de construire un collège à Izon afin de désengorger le collège de saint-loubes. La ville d' izon étant en plein expansion. Les enfants de montussan dépendent du collège de sainte-eulalie qui est en sous-effectif.

117	2021-12-01 22:01:54	lopez	philippe	étant loubésien, pour ma part ,il est évident qu'un collège sur izon serait mieux que montussan. De plus en terme de route, cela serait bien plus facile. Cela étant, je pense que pour les familles loubésiennes il serait bien plus pratique que nos enfants restent scolarisés sur le collège Max Linder de saint-loubes! cordialement
118	2021-12-01 21:53:59	Jodra	Sandra	Je suis de St loubes, l école est à 900m de chez moi, mes enfants vont à l école à pieds. Une école plus loin, m obligerait à leurs faire prendre le bus et j aurais de frais supplémentaires que je ne peut pas me permettre, vivant seul.
119	2021-12-01 21:58:28	Renault	Gwenaelle	A notre avis, un collège a Izon serait plus pertinent. Il pourrait désengorger le collège de st Loubes et celui d Arveyres.. alors qu a Montussan, le collège le plus proche est st Eulalie, qui n est pas sous tension. De plus, scolariser mes enfants sur Montussan entraînerait ds problèmes de mobilité. Et oui, le trajet peut se faire en vélo pour st Loubes , et pas sur Montussan.
120	2021-12-01 21:59:48	Spagnol	François	Merci de veiller à ce que les élèves résidant à st loubes ne se retrouve pas à aller sur Montussan afin d éviter une aberration supplémentaire du système ! D autant plus à une époque où le département et les élus nous vendent les mobilités douces et de proximité ! Ce serait bcp plus judicieux de l'implanter sur Izon !!
121	2021-12-01 22:23:31	JANNEAU	Claude	Je suis plus que favorable à la création d'un collège à Montussan car il serait proche de la RN89 et qui plus est sur un emplacement verdoyant puisque entouré de vignes et terrains agricoles, tout proche du parc de Gourrège, de la crèche et de la résidence intergénérationnelle Angéline. Il me semble que l'environnement et l'intergénérationnel sont primordiaux en ces temps.
122	2021-12-01 22:28:30	Blanchard	Melissa	Un collège à montussan serait inutile, izon sert un meilleur emplacement de plus certains loubesiens risquent d être envoyer a montussan ce qui serait illogique
123	2021-12-01 22:46:56	Saigaud	Merieme	Je ne vois pas du tout l'utilité surtout pour les enfants qui habite à st loubes. Impossible pour moi d'inscrire mon fils à un autre collège alors qu'on est à 5 mn du collège de st loubes (loubésien)
124	2021-12-01 23:05:04	Saigaud	Sami	Montussan est loin d'être le choix le plus pertinent pour résoudre l'engorgement du Collège de Saint Loubès (où sont scolarisés les enfants de Saint-Loubès, d'Izon et de Saint Sulpice et Cameyrac).Actuellement, les élèves de Montussan (1 classe de CM2) dépendent du collège de Saint Eulalie en sous-effectif. (donc un collège supplémentaire de ce côté paraît inutile).Un collège à Izon serait à privilégier pour scolariser les élèves Izonais et ceux qui dépendent du Collège d'Arveyres en tension lui aussi (comme celui de Saint-Loubès). Et Izon étant en pleine croissance démographique, la logique voudrait que le nouveau collège soit dans cette ville. Et également en terme environnementale et logistique, cela réduirait les déplacements et la part conséquent la pollution.Comment des élus ne peuvent pas penser à ça ! Aucun argument ne mène à la construction d'un collège sur Montussan.
125	2021-12-01 23:03:08	Rominger	Stéphanie	L'implantation d'un collège a Izon serait beaucoup plus utile pour les élèves d'Izon saint sulpice et même saint loubes plutôt que montussan qui éloignerait beaucoup d'entre eux de leur domicile.
126	02/12/2021 08:00	Marbach	Julie	Le collège prévu à Montussan serait un atout majeur pour notre commune! Sa localisation centrale dans le village lui confère un positionnement très favorable; proximité des commerces, facilité d'accès, continuité avec l'élémentaire. Le tout dans un cadre agréable avec le parc Gourrège à proximité. Les élèves pourraient continuer leur scolarité sur leur commune. Beaucoup de parents attendent avec impatience le début des travaux et se réjouissent de son ouverture.

127	02/12/2021 07:59	MILLOT	Yoann	Un collège à Montussan n'est pas pertinent. Il en faut un à IZON pour désengorger ceux de Saint Loubès et d'Arveyre
128	02/12/2021 09:25	Bailly	Aurore	Après étude des documents si la nécessité d'un nouveau collège dans ce secteur devait avoir lieu, le choix logique, logistique, géographique, démographique et écologique dans l'intérêt général porterait sur la commune d'Izon et non de Montussan.
129	02/12/2021 09:45	LOUIS	MAGALIE	Pour ma part, habitant à 700 m du collège de St Loubès, je serai pour un collège à IZON s'il fallait en construire un nouveau.
130	02/12/2021 10:58	Pitoux	Frédérique	Si un nouveau collège doit être implanté c'est sur la commune d'Izon et non Montussan.
131	02/12/2021 10:59	MACKELAT	Khalimatou	On est favorable à l'implantation d'un collège à Izon
132	02/12/2021 11:24	Pietsch	Alexandre	Le collège est très attendu à Montussan! L'offre actuelle au niveau culturel et sportif est limitée par le manque d'infrastructures: pas d'école de musique ni de théâtre, côté sport: pas de basket, ni de gymnastique.... la vie associative de Montussan est en demande de tout cela, Les parents se retrouvent à ne pas pouvoir inscrire leurs enfants car ils ne peuvent pas se libérer le mercredi après-midi pour les emmener sur les autres communes! c'est déplorables!
133	02/12/2021 11:23	Marchand	Alexandra	Bonjour , un collège à Izon ne serait-il pas plus judicieux ? Cordialement
134	02/12/2021 14:48	Amandine	Marbach	OUI OUI OUI à la création d'un collège à Montussan car il serait proche de la RN89 et qui plus est sur un emplacement verdoyant entre les vignes, le parc de Gourrège, la crèche et de la résidence intergénérationnelle Angéline. Il sera également près des commerces ce qui aura également un impact économique très positif. Il me semble que l'environnement et l'intergénérationnel sont primordiaux en ces temps. Je ne vois pas en quoi Izon serait un lieu plus logique pour les élèves? la redistribution des collégiens est plus qu'évidente avec un collège à Montussan,
135	02/12/2021 12:56	Marbach	Dominique	OUI OUI OUI à la création d'un collège à Montussan car il serait proche de la RN89 et qui plus est sur un emplacement verdoyant entre les vignes, le parc de Gourrège, la crèche et de la résidence intergénérationnelle Angéline. Il sera également près des commerces ce qui aura également un impact économique très positif. Il me semble que l'environnement et l'intergénérationnel sont primordiaux en ces temps. Je ne vois pas en quoi Izon serait un lieu plus logique pour les élèves? la redistribution des collégiens est plus qu'évidente avec un collège à Montussan!
136	02/12/2021 13:00	Meyer	Veronique	Montussan est une implantation beaucoup plus logique qu'Izon! L'accès à la RN 89 est bien plus facile pour les parents
137	02/12/2021 13:33	Cattini	Sophie	C'est une superbe initiative que le futur collège soit implanté à Montussan. De par sa centralité et un accès facile, les futurs collégiens des communes voisines verront leurs temps de trajet diminués. Je soutiens ce projet
138	02/12/2021 13:36	SIMON	Amandine	La construction d'un collège à Montussan est plus que bienvenue !!!

139	02/12/2021 14:06	FROUX	VALENTINE	<p>En tant que maman Montussannaise de 3 enfants, je soutien le projet d'ouverture de collège sur la commune de Montussan.</p> <p>En effet que ce soit pour les montussanais.e.s que pour les habitants des communes alentours, cela serait un vrai avantage de par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accès aisé via la N89, - un cadre privilégié pour les collégiens qui y feront leurs études (vignes, parc de Gourrège, crèche et résidence intergénérationnelles, commerces du centre ville à proximité) - un atout économique pour la commune qui dispose de la place pour accueillir des infrastructures de services et de loisirs liées - un réponse à un véritable besoin pour la commune qui est en pleine explosion démographique.
140	02/12/2021 13:41	Marbach	Theo	Le collège a Montussan est une évidence! L'accès est bien plus facile Montussan qu'à Izon !!!!!
141	02/12/2021 13:46	Gonçalves	Cécilia	<p>Je suis pour le collège de Montussan, cela est nécessaire pour la commune.</p> <p>Je ne comprends pas pourquoi cela affecterait les autres communes. Cela bien au contraire permettrait que les enfants soient dans des meilleurs conditions. Merci à vous</p>
142	02/12/2021 15:24	Moné	Sophie	<p>Bonjour, Un collège sur le secteur de Montussan n'est clairement pas judicieux. Il me paraît incohérent de mettre des élèves de Saint Loubes, collège en tension dans cette commune. Le but étant d'alléger la structure, en envoyant des élèves d'autres communes, vers un nouvel établissement. Pourquoi des élèves habitants une commune et possède une structure pour les accueillir devraient aller vers une autre commune ? Autant réfléchir à un collège qui pourrait accueillir les élèves de montussan, izon et saint sulpice et cameyrac. Commune dans lesquels, il y a un fort besoin ! En effet izon possède une des plus grande école primaire de la région. Ce qui vient grandement alourdir les effectifs du collège loubesien. Si dans l'avenir vous envoyer nos petits loubesiens vers une autre commune alors que ceux ci peuvent grandement être autonomes, vous venez encore alourdir le budget des parents en terme de transports en communs. Ce n'est clairement pas une idée judicieuse,</p>
143	02/12/2021 16:16	BAZZANI	Jeanne	Je suis ravie de cette implantation de collège à Montussan car sa proximité avec la RN89 simplifiera grandement nos déplacements matinaux. Déjà qu'il faut composer avec les embouteillages croissants de la rocade bordelaise pour aller travailler, si en plus on doit faire un détour pour déposer les enfants, quelle fatigue et quel stress accru pour nos familles. Merci pour ce beau projet sur une belle commune en développement !!!
144	02/12/2021 16:18	Mignonneau	Laurie	Cela serait vraiment bien d'avoir ce collège à montussan. Nous avons aménagé en février 2021 et avons choisi cette commune pour la proximité et le futur collège. Il y a beaucoup d'habitant dans cette commune et de plus en plus.
145	02/12/2021 16:32	Rasch	Jean Philippe	<p>Bonjour je participe à l'enquête sur l'implantation du nouveau collège de montussan je suis plus que favorable compte tenue du faite que le collège de saint loubes est déjà quasi complet je ne vois pas mettre mon fils à saint eulalie et parcourir toute la route chaque matin et chaque soir aucun collège n'est dans notre périmètre proche ce que je trouve aberrant au vue des impôts que nous payons et par dessus tout nous venons de nous installer dans la commune de montussan depuis 2020 compte tenue du projet qui avais était voté et normalement actée donc je ne comprend pas ce revirement de situation probable que le projet soit pas maintenu Tout est en adéquation avec ce projet qui doit normalement voir le jour l'accès n89 juste à côté pour l'accès facile les communes limitrophes qui pourrai y accéder La population plus que grandissante dans notre commune !!! Ou vont aller tout c'est nouvelle familles pour scolariser leur enfant je me demande bien !</p>

146	02/12/2021 16:21	Biteau	Jerome	L'implantation du collège à Montussan est une bonne idée Avec l'accès avec l'a89 est idéal
147	02/12/2021 16:40	Sourd	Frédéric	J'ai 4 enfants dont un ado (en 3e) qui est obligé de prendre le bus chaque matin pour aller à Ste Eulalie et doit se lever aux aurores chaque matin, et qui avait fait l'élémentaire à Montussan. Alors qu'en terme de distance il aurait été bien plus cool pour lui d'être à St Loubes car il aurait pu s'y rendre à vélo ce qui n'est pas possible à Ste Eulalie. Une fille de 6 ans qui a fait sa maternelle sur Montussan qui est aujourd'hui au CP. Et avec mon épouse nous avons aussi 2 jumeaux qui seront en maternelle l'an prochain, et l'arrivée d'un collège sur la commune pour que nos enfants puissent faire leur scolarité entière (maternelle jusqu'au collège) sur la commune était un point crucial lorsque nous avons acheté notre maison sur Montussan. L'égoïsme des gens de St Loubes qui ne souhaite que leurs enfants aillent éventuellement à Montussan au collège m'exaspère car ça ne les dérange pas que nos enfants prennent un bus obligatoirement pour aller à leur collège sur Ste Eulalie qui est un risque d'accident pour nos enfants et de surcroît épuisant pour eux. La facilité d'accès via la N89 sur notre commune est un vrai plus, notre ville est bien mieux placée en terme de facilités d'accès que Izon et permettrait de désengorger les collèges de Ste Eulalie et St Loubes qui sont faciles d'accès pour les habitants de Izon. Et si le collège de St Loubes et Ste Eulalie sont engorgés, si les habitants de Montussan ont un collège cela libérera de la place à Ste Eulalie ce qui plaidera peut plus aux habitants de St Loubes que Montussan car pas plus loin pour eux que d'aller sur Izon qui de surcroît n'a même pas les lignes de bus adéquat pour le projet contrairement à Montussan. J'espère sincèrement que les décideurs auront l'intelligence de ne pas changer les plans et de garder le collège sur Montussan comme prévu initialement, d'autant que le nombre de familles s'installant sur Montussan est énorme et plus élevé que sur Izon (pour preuve les immeubles en constructions prévues route de carsoule ou celui à côté du Casino), et sans parler des nombreux terrains subdivisés en 2/3 parcelles et donc 3 maisons au lieu d'une, preuve que le nombre de familles est énorme ses dernières années et ça continue...
148	02/12/2021 16:25	Calvas	Julien	Pour ma part je suis très favorable à l'implantation du collège de Montussan, et ce pour sa proximité avec notre domicile, la continuité de scolarisation de nos enfants et tout ce que cela apportera à la ville de Montussan et ses alentours (Pompignac, Beychac etc.).
149	02/12/2021 16:26	Ballet	Angélique	Bonjour Ma fille étant scolarisée à l'école de Montussan j'étais enthousiasmé qu'elle puisse aller un jour au futur collège de Montussan et non de St Eulalie qui est très mal fréquenté, s'il vous plaît maintenez la création de ce collège!! Cordialement Angélique Ballet
150	02/12/2021 16:30	Alimi	Sana	Cz collège serait super pour nos enfants de part sa proximité.. Proche de nos domicile.. Nos enfants se lèvent 2h avant l'ouverture du collège...voire plus pour ceux de Bordeaux !!! Je parle en connaissance de cause !! C'est épuisant pour eux.. Infrastructures et activités positives pour nos enfants..

151	02/12/2021 16:38	Laure	Vargas	Je suis pour un collège sur la commune de Montussan car mes enfants habitants la commune je ne me vois pas devoir aller à Ste Eulalie ni a Izon en sachant que je suis handicapée. De plus si j'avais du choisir entre le collège de St Loubes et celui de Ste Eulalie j'aurais pris celui de St Loubes qui se trouve à 5 minutes en voiture contre 15/20 minutes pour l'autre. Je ne comprends pas les revendications des Loubesiens car en ouvrant le collège de Montussan tous les élèves de la commune qui engorgé actuellement leur collège vont dans la logique aller dans celui de Montussan et donc les élèves Loubesiens auront plus de place pour eux... C'est illogique de résonner autrement que cela.
152	02/12/2021 16:38	Lavaurs	Emmanuelle	Je suis pour que le projet du collège sur montussan aboutisse car il serait un vrai plus pour la scolarité de nos enfants.
153	02/12/2021 16:42	Mignonneau	Laurie	Le collège à montussan est très attendu et a proximité de la n89. Izon est très mal situé. Collège a Saint eulalie pour les habitants de Montussan, n'avez vous pas plus loin. Nous sommes venu sur la commune de Montussan pour le collège. Toute les nouvelles habitations, les commerces.... Le collège serait un plus pour cette commune qui est en pleine expension
154	02/12/2021 16:47	Delrue	Marie	OUI pour un collège à Montussan NON pour l emplacement choisi inadapté pour la circulation, le voisinage.. Laissez nous le peu de nature qu il nous reste... Ce n est pas l endroit adapté sur la commune selon moi...
155	02/12/2021 16:48	Brondeau	Cyril	Bonsoir, Je pense que la création d'un collège dans notre commune de montussan serait un véritable atout pour la commune mais également pour les enfants des communes voisines (beychac, Pompignan, etc...) qui n'aurai pas à faire plus de 10km pour se rendre sur leur lieu d'étude Actuellement la commune ne propose pas beaucoup d'infrastructure sportives pour nos enfants et les complexes lié à ce collège leur permettrai de s'épanouir dans de nouvelles discipline Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à mon message Cordialement,
156	02/12/2021 16:46	Bertoni	Alain	Montussan est le lieu le mieux approprié pour l'implantation du collège. Proximité, continuité pédagogique, la rn89 à côté sont les meilleurs arguments. Merci
157	02/12/2021 17:35	Renaudot	Élodie	Ayant 2 enfants,je suis pour ce projet d'avoir un collège sur la commune de Montussan. Merci
158	02/12/2021 16:55	Suchar	Sandrine	Non pas IZON !??? Montussan a besoin de ce collège !!!!! ;??????!
159	02/12/2021 16:57	Cattini	Michel	Je suis d'accord pour ce projet qui ferait évoluer montussan
160	02/12/2021 16:57	Pelletier	Sandy	Montussan sans hésiter. On a trop besoin d'un collègue. 3 classes supplémentaires a la maternelles, 2 en primaire et montussan est en plein boumm de construction
161	02/12/2021 16:58	Rochat	Marc	Très déçu si c'est izon, je veux le collège a montussan !!!!
162	02/12/2021 17:00	Mouty	Sabrina	Izon est très mal situé et montussan attend le collège avec impatience. Création d'un skate park, montussan connaît une habitation très jeune et les parents attendent un collège a montussan avec impatience. Nous ferons ce qu'il faut s'il faut

163	02/12/2021 17:02	Da Silva	Jessica	Étant maman de deux enfants et de la commune je suis impatiente de voir naître ce projet pour la proximité , la continuité
164	02/12/2021 17:02	Bernard	Jean luc	Ne serait il pas plus judicieux un collège a montussan. Commune en pleine expansion, commerce, crèche, maternelle, primaire, futur ecole Montessori. Non mais on rêve complètement
165	02/12/2021 17:03	Archambaud	Catherine	Non non et non au collège a izon. Montussan attend ce projet depuis très longtemps
166	02/12/2021 17:11	Marcelon	Vanessa	Je soutien le projet de collège à Montussan. Personnellement mon conjoint et moi passons beaucoup de temps sur la route car travaillons tout deux rives gauche sur Pessac et Merignac (les choses de la vie font que l'on n'a pas toujours la chance de vivre à proximité de son lieu de travail) Pouvoir déposer nos enfant aux collège à deux pas de chez nous serait primordial. Le colleges de ste Eulalie nous obligerait à faire un détour conséquent.
167	02/12/2021 17:04	Douraud	Patrick	Izon?? La blague. D'un coup d'un seul ce sera izon ??? Montussan a besoin d'un collège. Ecole primaire en construction de Montessori. La commune a vraiment un grand besoin et dans l'attente depuis très longtemps
168	02/12/2021 17:11	Erradi	Laila	Le collège a Montussan est un projet que je souhaite voir réaliser étant maman de 3 enfants. Il serait une valeur ajoutée indéniable apporté à notre commune par d'abord un besoin essentiel à l'éducation des enfants, leur bien être et celui des parents par la proximité de cette infrastructure.
169	02/12/2021 17:13	Pillard	Manon	Sans hésitation a montussan !!!!!!! Izon est Très mal placé
170	02/12/2021 17:13	Panas	Hélène	Montussan
171	02/12/2021 17:22	Meherzi	Sonia	Très aberrant que les communes voisines (notamment Saint-Loubès) s'opposent à la constructions d'un collège à Montussan!La situation géographie de ce projet collège à Montussan est bénéfique pour les communes alentours grâce à la proximité avec la RN89 qui est un atout majeur. Les élèves de Beychac et Caillau vont actuellement au collège d'Arveyres mais seraient très intéressés par le collège à Montussan de part sa proximité avec la RN89, ainsi on peut penser que les places seraient libres pour les élèves d'Izon. Des élèves de Pompignac seraient également intéressés par le collège de Montussan toujours en raison de la situation géographique. L'arrivée d'un collège sur la commune de Montussan serait plus que bénéfique pour nos enfants afin d'assurer une continuité dans leur parcours scolaire.Les deux collèges avoisinent la commune de Montussan en public sont actuellement Max Linder (saint loubes) et saint eulalie qui sont en sur effectif !La proximité avec le N89 est un atout indéniable afin de pouvoir rapidement la regagner et se rendre sur son lieu de travail après avoir déposé nos enfants au collège. Nous sommes nombreux à emprunter la 89 et la rocade matin et soir et de ce fait subir le trafic plus que chargé de ces accès, faire un détour par une autre commune avant d'aller travailler ne ferait qu'accroitre notre temps de trajet et la fatigue pour nos enfants et nous même que cela incombe.Quoi de mieux pour nos enfants que de continuer leur scolarité sur leur commune, continuer d'évoluer dans un cadre qu'ils connaissent bien !"Ce collège performant énergétiquement, s'inscrit dans une démarche environnemental et pourrait accueillir 800 élèves".Il serait également plus que bénéfique pour toutes les infrastructures qu'il apporterait : salles de sport, salle de musique, piste athlétisme, salle informatique, ... qui seraient à disposition de futures associations hors temps scolaire afin de répondre à une demande des montussanais.POUR UN COLLEGE A MONTUSSAN !!!!!!!!!

172	02/12/2021 17:18	Blin	Yannick	Montussan, c'est TOP ! Hyper facile d'accès, proche de la N89, sur la route du travail et de la maison au retour... Merci d'avoir choisi Montussan👏👏
173	02/12/2021 17:23	Lite	Maxime	montussan est plus accessible mai vraiment quelle idée de proposer izon ! Les gens prêche pour leur commune au dernier moment alors que toute les études ont été faite pour favoriser montussan et cette commune était plus que favorable au vue des communes limitrophes qui en bénéficierons l'accès RN 89 et plus que facile pour accéder au bourg qui est juste à côté et la population sur montussan ne fait que augmenter d'année en année ce choix reste plus que judicieux à mon sens
174	02/12/2021 17:21	Narolles	Noemie	Le projet de college a Montussan est une excellente alternative...commune en pleine expansion,elle offrira un beau cadre et belle situation géographique pr ce collège...cela permettra de désengorger st loubes qui est à proximité...Montussan saura accueillir au mieux ce collège.
175	02/12/2021 17:33	KREMSER	Davina	Bonjour, Nous habitons depuis bientôt 10 ans cette commune, je trouvais ce projet super tant au point de vue proximité, continuité pédagogique, Mais surtout je trouvais très judicieux de rassembler des "petites communes" ensemble. Il aurait été intéressant de refaire un nouveau découpage afin de " désengorger" le collège de st loubes, ce qui été le but avec la création de nombreux collèges dans la région. Il y a un collège a st loubes, à ste eulalie, à arveyres et c'est vrai qu'il était logique dans cette localisation de faire un collège sur MONTUSSAN. Pourquoi revenir sur un projet validé auquel on a pu assister à un réunion avec M. MADREL. Nous avons visiter avec le maire le terrain qui devait accueillir nos enfants. Je ne comprends plus vraiment à vrai dire. En espérant que ce nouveau collège est lieu sur notre commune. Cordialement
176	02/12/2021 17:30	Gerbo	Linda	Je suis assez surprise du nombre de commentaires pour l'implantation sur izon alors que l'accès reste compliqué comparé à montussan qui a mon sens reste plus que logique
177	02/12/2021 17:35	Martinez	Antoine	Plus que favorable pour montussan izon n'est vraiment pas un choix responsable et très mal desservis les commentaires pour izon sont vraiment pas sérieux Montussan a été retenue et je ne vois pas pk c'est un mauvais choix maintenant tout est prêt pour ça construction les habitants l'attende avec beaucoup d'impatience
178	02/12/2021 17:36	PICQ	Pauline	Nous sommes pour le collège à Montussan
179	02/12/2021 17:38	Foux	Sabrina	Montussan est plus judicieux je suis limitrophe de cette commune et j'espère pouvoir y faire faire la scolarité de ma dernière dans 5 ans et ne pas être obliger d'aller sur izon qui est vraiment pas pratique du tout comparer à l'accès directe RN 89 pour montussan
180	02/12/2021 17:44	Kaaouachi	Hichem	Le collège sur Montussan serai parfait pour sa situation géographique pour les autres commune et l'accès rapide à la N89

181	02/12/2021 17:50	Magescas	Lucyle	Habitante de montussan, je ne comprend pas pourquoi nous n aurions pas droit à un collège. Ma fille scolarisée à l école primaire fréquenterais le collège qui serait à deux pas de chez nous. Cela nous évite des frais de transport, de cantine et autre. De plus les enfants se suivent depuis la maternelle laissons leurs l opportunité de poursuivre leurs scolarité ensemble. Montussan est une ville indépendante où nous trouvons ce dont nous avons besoin il nous manque qu un collège. Également cela emmènerait du monde pour les commerces de proximités. J espère que ce collège verra bien le jour.
182	02/12/2021 17:54	Faquin	Regis	Ce projet permet d'assurer une continuité pédagogique des élèves, la facilité d'accès à notre commune de par sa localisation sur le RN89, position centrale de la commune, terrains à disposition, diminution du bilan carbone en pouvant aller à pied ou en vélo au collège, l'ajout d'infrastructures cruellement manquantes (salle de sports, de musique, piste d'athlétisme, salle informatique,...), moins de stress pour les enfants...
183	02/12/2021 17:48	Sghaier	Noura	Pour une école à montussan
184	02/12/2021 17:56	ZEKKOUR	OUAFIA	Bonjour Nous habitons Montussan depuis maintenant 3 ans et nos enfants sont scolarisés en école maternelle et en école primaire. Nous travaillons tous 2 à lormont et notre choix s'est porté sur la commune de Montussan à 80% en raison de la création future d'un collège. (Proximité travail et maison+axe routier important très proche). Nous militerons activement auprès des riverains pour une implantation du collège dans la commune.
185	02/12/2021 17:58	Kebe	Farida	Inadmissible de penser que nous montussanais n'avons pas besoin quand on constate que le plus grand nombre des habitants travaillent hors de la communes. Le matin un détour même de 15 minutes n'est pas possible dans mon emploi du temps. C'est inadmissible qu'une commune voisine se permettent de donner son 1vis n'étant pas concerné directement. Ce collège permettra à la ville de bénéficier de nouvelle infrastructures ce qui n'est pas négligeable à montussan. Nos enfants vont être épuisé par la route en plus a faire et il faudra enchaîner avec les devoirs c'est aberrant qu'à l'aube de 2022 nous ne pensons pas au bien être de l'enfant. De plus saint eulalie est très mal fréquenté et très mal noté. Donc voilà autant d'arguments qui vous font comprendre que je suis Pour le collège à montussan pour mes enfants. Merci
186	02/12/2021 17:52	Risser	Allison	Je suis pour un collège à Montussan
187	02/12/2021 19:46	Sas	Oguz	Bonjour Personnellement j'attend impatiemment que le futur collège de la commune de Montussan se concrétise. Les raisons , je serai sincère.Nous habitons moi, mon épouse et nos trois garçons à Montussan. Mon premier et second enfants sont allés au collège François Mauriac à saint-eulalie de la sixième à la troisième.En se levant tout les jours d'école à 06h30 du matin car ils devaient prendre le bus scolaire qui passe à 07h05 pour être au collège à 07h50 et cela même si leurs Premier cour commence à 10h00 par exemple. Et l'après-midi si leurs dernier cour fini a 15h30 par exemple, ils devaient attendre le bus scolaire qui par 16h30 et arrive à la maison à 17h00. Les journées de mes 2 enfants ont commencé à 06h30 pour finir à 17h00 . Au total 11h30 de cours , transport , cantines. Tout ça pendant 4 ans chacun.Je passe les détails,si il rate le bus le matin. Ce sont des enfants pas des salariés.Et je ne parle pas que pour mes enfants. 8 ans de frais de repas et transport scolaire, cela représente un budget important pour ma part.J'ai mon troisième enfant qui va être au collège l'année prochaine, j'espère pour lui et au autres enfants , que si le projet de collège à la commune de Montussan ce concrétise, se sera un soulagement physique pour eux et morale pour les parents ,je pense.Je souhaite de tout cœur , pour les enfants et parents , que ce projet soit valider.La proximité est importante à tout les niveaux.Je crois sincèrement que ce sera,bénéfique pour tous

188	02/12/2021 18:10	AIRES	MARIE HELENE	<p>Nous sommes très favorable à l'implantation d'un collège sur notre commune.</p> <p>Je pense que ce collège peut être intéressant aux habitants de la commune mais pas que! les communes aux alentours peuvent aussi voir un plus de voir ce projet se concrétiser.</p> <p>Notre fils n'a que 7ans donc nous avons encore quelques années avant de le voir passer un nouveau cap vers la 6ème mais c'est un projet qui on l'espère verra enfin le jour.</p>
189	02/12/2021 18:08	Fernandes	Emilia	<p>Bonjour, L'arrivée d'un collège sur notre commune serait plus que bénéfique pour nos enfants afin d'assurer une continuité dans leur parcours scolaire. La proximité de notre commune avec la RN89 est un atout, à mon sens, indéniable afin de pouvoir rapidement la regagner et se rendre sur son lieu de travail après avoir déposé nos enfants au collège. Nous sommes nombreux à emprunter la 89 et la rocade matin et soir et de ce fait subir le trafic plus que chargé de ces accès, faire un détour par une autre commune avant d'aller travailler ne ferait qu'accroître notre temps de trajet et la fatigue pour nos enfants et nous même que cela incombe. Il serait également plus que bénéfique pour toutes les infrastructures qu'il apporterait : salles de sport, salle de musique, piste athlétisme, salle informatique, ... qui seraient à disposition de futures associations hors temps scolaire afin de répondre à une demande des montussanais. Quoi de mieux pour nos enfants que de continuer leur scolarité sur leur commune, continuer d'évoluer dans un cadre qu'ils connaissent bien !</p>
190	02/12/2021 18:10	Fernandes	Frederic	<p>Bonjour</p> <p>L'arrivée d'un collège sur notre commune serait plus que bénéfique pour nos enfants afin d'assurer une continuité dans leur parcours scolaire.</p> <p>La proximité de notre commune avec la RN89 est un atout, à mon sens, indéniable afin de pouvoir rapidement la regagner et se rendre sur son lieu de travail après avoir déposé nos enfants au collège. Nous sommes nombreux à emprunter la 89 et la rocade matin et soir et de ce fait subir le trafic plus que chargé de ces accès, faire un détour par une autre commune avant d'aller travailler ne ferait qu'accroître notre temps de trajet et la fatigue pour nos enfants et nous même que cela incombe.</p> <p>Il serait également plus que bénéfique pour toutes les infrastructures qu'il apporterait : salles de sport, salle de musique, piste athlétisme, salle informatique, ... qui seraient à disposition de futures associations hors temps scolaire afin de répondre à une demande des montussanais.</p> <p>Quoi de mieux pour nos enfants que de continuer leur scolarité sur leur commune, continuer d'évoluer dans un cadre qu'ils connaissent bien !</p>
191	02/12/2021 18:16			Un grand oui pour le collège à MONTUSSAN
192	02/12/2021 18:18			On veut le collège à Montussan et pas en zone Izondable à Izon !
193	02/12/2021 18:18	BELMOUZHIR	Siham	Je souhaite que le collège soit fait à Montussan
194	02/12/2021 18:32	Sans	Christel	Un collège sur la commune de Montussan serait un vrai atout géographique pour la commune et les communes voisines permettant à nos enfants de poursuivre leur scolarité dans un climat idéal ! Limiter les temps de trajet permettra de se consacrer aux apprentissages et activités périscolaires.
195	02/12/2021 18:30	Noel	Magalie	Un collège à Montussan serait parfait pour nos enfants de Pompignac !

196	02/12/2021 18:36	Maureen	Rafia	Bonjour, je suis une future habitante de la commune de Montussan. Je pense qu'un collège a Montussan peut être bénéfique pour tous les habitants de Montussan. En effet l'accès au collège de St Eulalie n'est pas pratique du tout le matin. Déposer nos enfants avant le travail est compliqué. Un collège sur notre commune est profitable pour l'ensemble des habitants de notre commune mais aussi pour les communes les plus proches l'accès est facile du fait de la RN89.
197	02/12/2021 18:38	Turles	Bérénice	
198	02/12/2021 18:43	Tetin	Luc	Montussan semble être le bon choix de départ RN 89 direct et très proche Izon est plus loin pour ma part j'ai lu que la commune de Saint-Loubes s'oppose au projet est c'est vraiment très bas au vu de leur situation je n'en dirais pas plus penser aux enfants le choix de Montussan est très bien
199	02/12/2021 18:48	Vilandro	Dominique	Izon ? Mais pour ce choix de dernière minute Montussan reste parfait par son accès très proche de la 89 les infrastructures manquent dans cette commune qui attire de plus en plus d'habitants au cours des dernières années ce choix reste donc plus pertinent et de plus ça a été annoncé par le conseil départemental donc je ne vois pas la colère des autres habitants des communes limitrophes qui souhaitent finalement le voir sur Izon qui reste pas très logique au pire les collégiens de Izon viendront sur Montussan
200	02/12/2021 18:50	Léger	Fabrice	Pour à 100 % pour Montussan et non Izon
201	02/12/2021 18:51	Thirteen	Cedric	Le collège à Montussan est plus judicieux et pourquoi ce changement au dernier moment alors qu'il y a eu étude des sols... Montussan pas Izon qui est très difficile d'accès
202	02/12/2021 18:53	Martin	Amandine	Très contente d'apprendre que le projet avance sur Montussan nous l'attendons depuis des années mais le maire fait énormément pour cette commune et je trouve que tout est réuni pour qu'il soit enfin construit !
203	02/12/2021 18:57	Ferra	Jean Luc	Montussan semble être le bon choix de départ donc pour moi cette concertation ne fait aucun doute le collège doit rester sur cette commune de départ Très pratique pour y accéder RN 89 juste à côté
204	02/12/2021 18:56	Poirier	Laurence	Et vous pensez aux autres Saint-Loubainiens ? Vous voulez un 2ème collège ???? Et puis 3 plus tard ? Montussan a besoin à tout prix de ce collège. Faire 20 min de bus aller 20 min de bus retour pour nos Montussanais pour aller à Saint-Eulalie ? Génial quand même alors que le projet est bien avancé et qu'il faut un collège à Montussan obligatoirement car dans 5 ans ils seront obligés d'en créer un car la population se multiplie à Montussan
205	02/12/2021 18:59	TROUILLET	Magali et Xavier	Nous sommes très favorables à la création d'un collège sur Montussan ; Montussan est directement raccordé à la RN89 et cela est essentiel pour un accès rapide, aisé au collège quelque soit le lieu de résidence des enfants ; et pour un trafic optimisé (arrivée, départ) limitant les phénomènes de bouchons. Merci
206	02/12/2021 18:58	Yvin	Corinne	Montussan bien évidemment, Izon mais pourquoi ? Commune très petite et route pas pratique comment va être la circulation alors que Montussan grand projet sur un grand espace et très facile d'accès N89
207	02/12/2021 18:59	Barbier	Jean François	Je vote pour Montussan qui est très jeune et dynamique. Un collège serait la bienvenue pour dynamiser encore plus notre commune

208	02/12/2021 19:01	Durat	Mélanie	Pour montussan bien evidentement, commune pas pratique pour y acceder. montussan rêve d'un collège sur cette belle environnement au calme et arboré
209	02/12/2021 19:06	Dupuis	Stephanie	Je suis pour un collège à montussan
210	02/12/2021 19:13	Sghaier	Houda	POUR LE COLLÈGE À MONTUSSAN
211	02/12/2021 19:52	Le Gall	Sebastien	Bonjour, Ma famille et moi même sommes installés sur la commune de Montussan depuis de nombreuses années. J'y ai installé mon entreprise et récemment investi dans la nouvelle zone artisanale. Nous avons deux enfants, dont le grand qui sera en 6ème en 2024. Nous avons accueilli avec une grande joie la nouvelle de la création d'un collège à Montussan dans le cadre du plan d'investissement du département. À ce jour des voix s'élèvent contre ce projet, notamment de communes limitrophes. C'est pourtant une formidable opportunité pour l'ensemble des communes (de la C. D. C). La création d'un collège favorise la commune et participe au rayonnement de celle ci aux alentours. On peut évoquer également les créations d'emplois induites à cette création profitant pour sûr aux habitants. Enfin, les infrastructures liées au collège (piste d'athlétisme, salle de musique etc...) permettent à nos enfants de s'épanouir dans un environnement familial. Pour toutes ces raisons et bien d'autres : "oui au collège à Montussan !"
212	02/12/2021 19:48	Dellas	Gerard	Je suis convaincu que le collège de Montussan est nécessaire au vu de la population croissante de ce village dynamique.
213	02/12/2021 19:50	gomez dalbon	ophelie	Nous souhaitons fortement la création de ce collège sur la commune de Montussan, afin de pouvoir bénéficier de la proximité de la structure (vs sainte Eulalie dont dépendent les enfants de Montussan). De plus ce collège s'inscrirait dans la dynamique jeunesse de la commune avec l'arrivée d'infrastructures permettant aux jeunes de cette commune d'avoir accès à un gymnase en dehors des heures scolaires et la création de clubs sportifs.
214	02/12/2021 19:55	Delmas	Kévin	A mon avis, le collège de Montussan est très bien pensé, il permet d'alléger le collège de Saint Loubes et d'accueillir les élèves d'Izon
215	02/12/2021 19:52	Gedik	Sevilay	Je suis pour la construction du collège à montussan
216	02/12/2021 20:02	Button	Éric	Montussan evidentement
217	02/12/2021 20:04	Mignonneau	Severine	Bonsoir Montussan est en pleine expansion est à vraiment besoin de son collège Il faut la construction du collège à Montussan et non à Izon
218	02/12/2021 20:04	Racsh	Jean philippe	Montussan qu'elle evidence!!!! Nous avons fait faire une ztude des sols, izon non !! Montussan a le budget, izon non !!! Commune pas assez développée comme montussan
219	02/12/2021 20:05	Pietro	Alftedo	Projet bien étudié déjà, montussan est en capacité pour accueillir ce collège, izon pas du tt
220	02/12/2021 20:06	Rojo-Díaz	Emilie	Pour un collège à Montussan!

221	02/12/2021 20:06	De Azevedo	Eric	Un collège à Montussan, oui
222	02/12/2021 20:07	Sghaier	Sana	
223	02/12/2021 20:27	Cattini	Nathalie	La population de Montussan a fortement augmenté, avec une majorité de familles, de jeunes enfants. S'ils pouvaient faire toute leur scolarité à Montussan ce serait un énorme plus pour la ville
224	02/12/2021 20:33	robert	natacha	Je pense pour ma part que conduire les enfants de saint loubes à montussan est une erreur stratégique en effet la route la plus direct passe par le truch , route peu large ou les voiture peinent en certains endroits à se croiser , que se passera t'il quand les bus devront emprunter cette route inappropriée. De plus un emplacement vers izon permettrait de limiter de saturation des collèges de arvayres ou saint loubes. A quand un lycée à taille raisonnable dans ce bassin d'activité???? Les lycées de lormont étant déjà largement surpeuplés
225	02/12/2021 20:29	Gabouriaud	Sandrine	Le collège de Montussan est un super proges pour nos enfants de la commune mais également des communes des alentours.
226	02/12/2021 20:31	Vivient	Sebastien	Le collège de Montussan est un super proges. Il est idéalement placé je ne vois pas d autre endroit qui conviendrait mieux. Montussan est au bord de la n89 ce qui est pratique pour les communes voisines.
227	02/12/2021 20:35	Dupin	Mathieu	Oui au collège de Montussan, la commune est en pleine expansion. Saint Loubes a son collège et Izon est entre deux collèges, celui de Saint Loubes et celui d'Arveyre.
228	02/12/2021 20:39	Le floch	Charlotte	J'approuve la construction du college, très pratique pour moi et mes enfants étant résidente à montussan
229	02/12/2021 20:45	Pigeard	Yohann	Je suis favorable à ce collège pour sa proximité avec la n 89, il permettra à la ville de se doter d'une infrastructure complète et il permettra d'avoir une continuité pédagogique en évitant que les enfants de montussan soient obligés d'aller à ste eulalie.
230	02/12/2021 20:51	Leray	Yannick	Je suis totalement POUR un collège à Montussan. Je ne vois pas ce qui dérange les communes alentours.
231	02/12/2021 21:39	Raynal	Audrey	La construction du collège de Montussan est-elle bien judicieuse ?? Je comprends vraiment la position des habitants d'Izon et St Sulpice. La rive droite manque de collèges, de lycées, et un nouveau collège va sortir de terre dans une commune qui n'en a pas la nécessité. Le collège de secteur de Ste Eulalie est en sous-effectif, et les élèves de Montussan sont à 15 minutes de bus... Dans les communes voisines de la Presqu'île (Ambès et St Vincent de Paul, pour les citer), les élèves font quasiment 50 minutes de bus pour se rendre dans leur collège de secteur de Carbon Blanc, et qui de plus parvient à saturation... A bon entendeur !
232	02/12/2021 20:53	Martin	Mélissa	Montussan c'est idéal pour toutes les communes aux alentours. On veut notre collège ici merci
233	02/12/2021 20:56	Charbonnier	Alexis	Je suis pour le collège de montussan, pour le futur et le développement de la commune. Merci
234	02/12/2021 21:02	Charbonnier	Francis	Pour la construit du collège pour mes enfants au top
235	02/12/2021 21:03	Maciejewski	Justine	Bonjour , actuellement résidente à Montussan je suis ravi du projet de collège a Montussan ! Je soutient a 100% cet initiative !
236	02/12/2021 21:03	Charbonnier	Christine	Pour la construction du collège pour ma fille qui est actuellement en primaire

237	02/12/2021 21:15	Dufourcq	Virginie	
238	02/12/2021 21:18	Garrido	Christelle	Collège à montussan
239	02/12/2021 21:37	Robin	Jennifair	Nous sommes habitants de Montussan depuis peu, nous avons fait construire sur la commune pour son emplacement géographique, son accès rapide à la n 89. Aujourd'hui, parents de 2 enfants nous sommes ravis d habiter une commune dynamique, pleine de projets et soucieuse de créer des infrastructures correspondantes aux attentes de ses habitants. Court de tennis couvert, magnifique parc de gourgèges, aire de jeux, bibliothèque, city stade, futur skatepark... Et tout ça a proximité des écoles et des commerces de proximité !! Il ne manque effectivement qu un collège dans notre jolie commune. Nous soutenons activement ce projet et nous avons entière confiance à l équipe municipale pour le défendre. Bien cordialement.
240	02/12/2021 21:21	Meyer vallat	Caroline	Bonsoir, il est évident que le collège doit être à montussan, pour la facilité d'accès, les infrastructures et la capacité à recevoir des collégiens dans un bel environnement pour nos enfants
241	02/12/2021 21:35	Albano	Meriem	Le projet de construire un collège à montussan est une très bonne perspective, cela permettrait d'avoir un collège à proximité et soulagerait les parents ainsi les élèves au lieu de se déplacer ailleurs, je pense que Montussan est la commune la mieux placée pour ce genre de projet que Izon et d'ailleurs notre commune est entrain s'agrandir et se développer doucement mais sûrement Cordialement Meriem Albano
242	02/12/2021 21:34	Castanera	Melissa	Je suis pour un collège à montussan car ça faciliterait la vie pour beaucoup de parents de notre commune surtout que nous sommes de plus en plus nombreux et au vu du super emplacement où il pourrait ce faire.
243	02/12/2021 21:49	Sané	Jennifer	Bonjour, Je suis vraiment favorable à la construction du collège à Montussan. Ce serait super pour nos enfants et également pour nous parents, qui travaillons à l'extérieur de la ville.
244	02/12/2021 22:10	Leray	Séverine	Le collège à Montussan serait un véritable atout pour notre commune mais surtout pour nos enfants avec un meilleur développement des activités extra scolaires par le biais des infrastructures qui en découleront. De plus Montussan est une commune jouxtant la N89 qui permet à grand nombre de parents de rejoindre leur lieux de travail qui est souvent situé à Bordeaux. Mettre un collège à Izon à la place de Montussan éloignerait les parents d'élèves de leur axe principal pour se rendre au travail et rallongerait donc leur temps de trajet. De plus, le collège de Ste Eulalie n'est pas un collège qui donne envie mais surtout cela nous éloigne de nos lieux de travail alors que le collège de St Loubès est bien plus pratique en terme de temps de trajet pour bon nombre d'entre nous. Il faut donner la chance à notre commune de se développer et la chance à nos enfants d'améliorer leurs conditions d'accueil et leur permettre la proximité qu'ils n'ont jamais eu depuis la création de la commune. Les affectations dans les collèges se font bizarrement alors que la proximité devrait primer sur tout le reste. Donnons enfin la chance à nos enfants d'étudier dans un meilleur environnement tout en étant proche de l'axe N89 qui mène à Bordeaux
245	02/12/2021 22:18	Cabrera	Karine	Proximité, dynamique, éviter sureffectif, facilité d'accès (n89)

246	02/12/2021 22:33	Francoeur	Jean-Eric	Je suis favorable à l'implantation d'un collège à Montussan. Cela semble logique et pertinent au niveau de l'urbanisme. Il permettrait aux enfants d'Yvrac et de Beychac de se retrouver, tout en soulageant les autres collèges (Ste-Eulalie et St-Loubès), car la Gironde connaît une importante croissance démographique. De plus il y a la RN89, des lignes de transgironde. Enfin le cadre serait agréable pour les collégiens.
247	02/12/2021 23:21	Reculeau	Benoît	Le choix de Montussan est pertinent pour les enfants par rapport aux évolutions démographiques et à la redistribution des affectations qui découlera de l'implantation de ce collège sachant que celui de Ste Eulalie pourra décharger ceux plus à l'ouest. Montussan est situé sur la RN89 donc permet un accès rapide aux parents de plusieurs communes limitrophes sur les trajets vers le travail (moyennant peu d'aménagements supplémentaires à proximité du site). Enfin cela permettra à la commune d'avoir une meilleure offre sportive notamment (enfin un gymnase !) qui amène actuellement les Montussanais à se déplacer dans les communes autour qui ne voient pas toujours l'utilisation de leurs équipements par des citoyens extérieurs d'un bon œil (comme Yvrac notamment qui a quasiment fermé un gymnase en le réservant exclusivement aux enfants, pour des raisons obscures, obligeant des associations sportives dynamiques à réduire la voilure en privilégiant les gens de la commune). Vivement le collège à Montussan !
248	02/12/2021 22:51	COLL	Éric	Je suis favorable, c'est nécessaire pour le bien-être des enfants
249	03/12/2021 16:19	Mujkic	Diana	Un collège à Montussan serait la solution idéale. Proche de la RN 89 Nos enfants sont scolarisés à Ste Eulalie, bcp trop loin
250	03/12/2021 17:07	Clèdes	Stéphanie	Je pense qu'un collège à Montussan est une très bonne idée et serait le meilleur des choix.
251	03/12/2021 17:57	Da Silva Pires	Lucie	Le collège de Montussan est un grand projet que nous attendons avec impatience ! Une grande opportunité pour nos enf
252	03/12/2021 18:09	Da Silva	Christophe	L'enjeu n'est pas que économique. Le futur Collège implanté sur Montussan sera une opportunité pour nos enfants d'avoir de meilleures conditions de vie, proximité donc moins de temps de trajets et moins de fatigue. Le tout dans un cadre verdoyant. La commune de Montussan n'est pas plus polluée que les autres communes avoisinantes ! Desservi par la Rn89 ça sera un plus pour les parents qui accompagnent leurs enfants. Il y a aussi de plus en plus d'élèves en maternelle et primaire qui seront les futurs collégiens. Nous espérons que cette enquête publique sera favorable à ce beau projet. Ce projet a déjà été planifié et les coûts calculés, pourquoi devoir recommencer à zéro et engendrer encore plus de dépenses pour élaborer un nouveau projet ? Cela n'a pas de sens. N'oublions pas non plus la commune d'Yvrac dont les élèves sont directement concernés.
253	03/12/2021 18:11	Pires	Idilio	Oui à ce projet sur la commune de Montussan !
254	03/12/2021 18:14	Da Silva	Maria	Pensons aux enfants au lieu de se battre pour savoir qui aura le privilège d'avoir son collège ! oui au collège sur Montussan !
255	03/12/2021 18:31	Vincent	Sandra	Nous sommes pour le collège à Montussan comme c'est prévu. Les habitants de la commune et alentours sont dans l'attente de ça.
256	03/12/2021 19:03	Rousseau	Marion	Un collège sur Montussan faciliterait la scolarité de mon enfant car nous habitons sur Beychac. Je suis très favorable à un collège sur Montussan pour les communes avoisinantes et la proximité de la RN 89.

257	03/12/2021 19:30	LOURS	SOPHIE	Depuis le début je suis contre une implantation d'un collège à Montussan. Le site n'est pas du tout adapté (terrain en pente), les infrastructures routières sont insuffisantes (petites routes) et il va falloir des travaux gigantesques et onéreux pour rendre le collège accessible aux bus, le site est un lieu où la biodiversité est riche et surtout la nécessité de ce collège est bien plus prégnante dans les communes d'Izon et Saint Sulpice.
258	03/12/2021 19:37	DUVIN	MATTHIEU	Le collège de Saint Eulalie oblige mon fils de 10 ans à prendre le bus à 7h15 le matin et à rentrer à 18h30. En plus des devoirs à faire, c'est très compliqué pour lui. Un collège à Montussan est obligatoire pour les enfants de la CDC pour réduire ces temps de parcours et donc améliorer leur confort
259	03/12/2021 19:44	Juris	Émilie	Les collèges avoisinants Montussan sont en surcharge et il n'y a pas de collège proche de Montussan. Le projet avait été acté et le département en a fait la promotion, de nombreux projets de vie se sont construits autour de se projet. Ce collège doit voir le jour !
260	03/12/2021 21:18	mar	sandrine	Habitant Montussan, il semble déjà très illogique d'être rattaché au collège de Sainte Eulalie (15 min en voiture sans parler du transport en bus beaucoup plus -trop- long) alors que le collège de Saint Loubès n'est qu'à 5 minutes. Il faut effectivement revoir l'ensemble de la carte scolaire et le rattachement de chaque commune. Montussan est idéalement situé par rapport à la RN89. Le collège serait facile d'accès, dans un cadre naturel et apporterait à la commune des infrastructures manquantes (gymnase...). Ce projet de grande envergure compléterait la dynamique de cette ville en plein essor. De plus beaucoup de familles montussanaises (mais aussi d'Izon et Beychac je pense) empruntent la RN89 et la rocade régulièrement, un collège sur Izon ferait faire un trajet dans le sens inverse perte de temps... et consommateur d'empreinte carbone. Le choix de la CDC pour un collège à Montussan semble très judicieux.
261	03/12/2021 22:37	Perez R	Yanaisic	Bonjour,il faudrait deux collèges afin de désengorger Saint Loubès et éviter le trafic chaque matin.
262	03/12/2021 23:42	Dias pereira	Karine	Un collège à Yzon serait plus logique au vu de l'environnement et des contraintes liées
263	04/12/2021 11:06	Knecht	Julien	Moult parents ont choisi Montussan pour acheter leur bien immobilier en vu d'avoir le Collège initialement prévu dans la commune. Plutôt que de s'adapter à la réalité d'aucuns le veulent dans la leur. Compréhensible mais assez médiocre de leur accorder du crédit.
264	04/12/2021 11:51	Porte	Vanessa	Il est certain que n'importe quelle commune souhaiterait avoir la construction du collège sur ses terres mais depuis le départ il avait été décidé que ce projet se ferait sur Montussan donc pourquoi attendre plus longtemps. De toute manière il y aura toujours des insatisfaits et de ce fait le projet prend du retard et ça au détriment de tout le monde. Pour une question de proximité (proche A89...) beaucoup de personnes avec enfants ont investi sur Montussan et j'en fais partie en pensant que le collège se ferait là. cela serait préjudiciable et fâcheux pour tous si maintenant il était décidé qu'il ne se fasse plus sur Montussan!!!
265	04/12/2021 12:20	Bouchard	Sandra	Bonjour, Je ne comprends pas leurs revendications. Sont-ils concernés par ce collège. Le collège d arvayre a sûrement beaucoup plus besoin d être désengorger. L avantage

266	04/12/2021 12:41	Le Menach	Yannick	Après lecture de pas mal de commentaires, il me semble que tout le monde oublie que s'il y a bien un Collège à MONTUSSAN , les montussanais laisseront leur place à sainte-eulalie pour éventuellement délester le collège Max Linder de saint Loubes. Beaucoup de parents partant travailler sur Bordeaux peuvent passer par sainte-Eulalie centre . Les parents des autres communes citées plus éloignées auront un accès facile au collège de MONTUSSAN par la RN89 qu'ils empruntent de toute façon . Sans compter les transports scolaires. Enfin, il me semble que le plan de scolarisation de la zone doit tenir compte d'une potentielle implantation d'un Lycée qui manque cruellement dans notre zone, l'adéquation de ces 2 projets doit être prise en compte.
267	04/12/2021 13:00	Brunetaud	Marion	Le collège de Montussan est une réelle opportunité pour notre commune mais également le bien de nos enfants. Je suis POUR un collège à montussan.
268	04/12/2021 15:02	vincent	anthony	La question qui est centre de tout les sujets de familles aujourd'hui, est de savoir comment palier aux problèmes Actuels, qui ne sont autres que le manque d'équipements scolaires, de nos communes. En effet on peut constater les sureffectifs massifs sur les établissements d'Ambarès et Lagrave (+20), mais surtout de celui de Saint Loubès(quasi +100), sans parler de Carbon Blanc (+20). La croissance démographique exponentielle de notre département, nous amènent à constater que les acteurs tel que régions, département et communes sans oublier les CDC, font de leurs mains et de leurs pieds, pour mener des enquêtes de terrain de faisabilité, pour construire de nouveaux établissements, et ce dans les plus brefs délais, malgré le contexte actuel. Le problème est déjà là et bien présent !! Ne serait il pas judicieux de rétablir le problème pour St Loubès, dans un premier temps, car il y a plus qu'urgence à la vue des chiffres (pensons surtout aux enfants qui sont entassés dans des classes préfabriquées ou algeco, et ce dans un contexte sanitaire déjà psychologiquement difficile pour eux). Surtout que certains collèges sont en sous effectifs, le problème devrait déjà être réglé (collège de St Eulalie et Bassens). Mieux vaut penser au bien être en classe de l'enfant pour son apprentissage (effectif correct), plutôt que de penser au temps passé dans le bus (qui sommes toutes ne sera pas si log que cela). Pour reparler brièvement de l'établissement prévu sur la CDC de Saint Loubès, il est plus que nécessaire que l ' on passe à l'acte, et relancer une étude de marché, de terrain et de faisabilité de projet, ne ferait que retarder les lourds problèmes déjà cité ci-dessus. De plus il me semble que la commune de IZON ne fait pas partie de la CDC de Saint Loubès, il serait regrettable de ne pas profiter des accès piscine et autres activités culturelles, dues à un éloignement géographique de celle cité plus haut. Le compte à rebours est lancé, n'attendons pas, et prenons une décision maintenant, il serait dommage qu'une autre étude ne mette en péril les problèmes actuels, et décalent la pose de la première pierre à 2030 !!! Pensons aux enfants, et proposons leurs un solution Maintenant.
269	04/12/2021 14:40	De souza	Laurence	Beaucoup. D enfants à montussan réalisons ce collège
270	04/12/2021 15:10	Rafia	Driss	Bonjour je suis pour la construction du collège à Montussan c'est très important merci.
271	04/12/2021 17:58	PIGEARD	France	Je suis pour le collège de Montussan qui serait très bien placé et qui permettrait aux enfants des communes avoisinantes d être près de chez eux .
272	04/12/2021 18:00	PIGEARD	Jean	Nous sommes pour le collège de Montussan idéalement bien placé près de l A89 afin de déposer les enfants avant d aller travailler.

273	04/12/2021 20:39	Corn	Carine	En terme d'accessibilité un collège sur Montussan paraît bien plus pertinent! Avec la proximité de la nationale, il est bien plus simple de déposer son enfant à Montussan en partant de St Loubès. St sulpice et même... Izon et de repartir travailler surtout si on travaille sur Bordeaux ou si on doit prendre le tram ou la rocade. Donc OUI! Pour le collège à Montussan.
274	05/12/2021 00:22	Bendiffallah	Ines	Nous soutenons vivement ce projet et souhaitons le voir aboutir. Je suis maman de 3 enfants et ce serait très confortable de pouvoir avoir une continuité scolaire dans la commune.
275	05/12/2021 09:09	Stolarski	Victorine	Si le but est de désengorger le collège de Saint Loubes, alors pourquoi en créer un à Montussan qui dépend de Saint eulalie ? Le plus judicieux serait de le faire à Izon, proche saint sulpice et cameyrac. De plus, un collège à Montussan sous entendrait que certains élèves de St Loubes devraient y aller. C'est un non sens d'habiter une commune qui dispose d'un collège mais de devoir aller dans un autre. D'autant plus que le choix d'habiter saint-loubes est souvent motivé par la présence du collège.
277	05/12/2021 11:55	MALANGIN	OLIVIER	AVIS DÉFAVORABLE La construction de ce nouveau collège en zone Agricole, loin des lieux de vie des collégiens va dans le mauvais sens : Cette ouverture proposée à l'urbanisation d'une zone Agricole est contraire à la loi Alur, à l'esprit de l'accord de Paris et à l'une des grandes ambitions portées par la loi dite loi Climat et résilience n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Je m'oppose à cette donc à cette artificialisation des sols, à cet étalement urbain, à cette nouvelle destruction de la biodiversité et de la nature. Ce n'est pas un modèle pour nos enfants ! Surtout que nous avons des alternatives possibles, d'autre lieu pour construire un collège, à Montussan ou sur les communes voisines en choisissant des sites déjà urbanisés, en réalisant du renouvellement urbain, en reconstruisant la ville sur la ville, en préservant la biodiversité et protégeant les espaces naturels, agricoles. Ce site à Montussan est aussi un mauvais choix en termes d'impact carbone, de coût pour la collectivité et de fatigue pour nos enfants. Montussan (3100 habitants) ne compte que 45 collégiens. Ce nouveau collège comporte 800 places ! Les enfants vont donc venir de Saint-Loubes (9500 habitants) , collège déjà saturé avec plus de 1000 enfants ! D'Izon (6000 habitants) ou d'Ambares (16 000 habitants) ou les collèges sont aussi saturés et ou la population augmente très rapidement ! Pourquoi transporter autant d'enfants 180 jours par an, aller et retour... L'implantation du nouveau collège doit être au cœur du besoin, pas loin du besoin ! Le transport représente 31% des émissions à effet de gaz de serre, c'est la première source d'émissions devant les bâtiments, l'agriculture et l'industrie... Il est urgent de limiter nos déplacements, ceux de nos enfants pour lutter contre le réchauffement climatique. Une implantation d'un collège entre les communes de Saint-Loubès, Ambares et Izon serait une alternative positive pour l'environnement. Et pour les enfants moins de transport ! Et pour les parents moins de trajet ! Et pour les bus de ramassage scolaire des trajets plus court et donc une économie pour la collectivité ! Le site de Montussan n'est pas desservi par des pistes cyclables, très loin des gares et des transports en communs... Il nous faut sans attendre et partout où nous le pouvons arrêter d'artificialiser les sols, réduire nos émissions de CO2, notre impact négatif sur la nature. L'humain doit être au cœur du projet... L'urgence du réchauffement climatique et de la destruction de la biodiversité doit nous amener à la responsabilité ! Chacun doit prendre sa part dans ce défi ! C'est pourquoi je suis FAVORABLE pour un nouveau collège, mais CONTRE cette modification de zonage et CONTRE le choix de son implantation comme proposé.
278	05/12/2021 15:11	TURBÉ	Émilie	

279	05/12/2021 17:12	Moreau	Gaëlle	Bonjour, je ne comprends pas pourquoi la concertation arrive maintenant, 3 ans après la validation du site, et que nous sommes en sommes informés un mois apres son lancement et 10 jours avant sa fin. Cet emplacement est totalement pertinent, Montussan est très bien desservi, accessible facilement pour toutes les familles des 2 communautés de communes du secteur. Le collège à Montussan apportera de nombreux services manquants dans cette commune et un dynamisme nouveau, vital pour ce secteur rural.
280	05/12/2021 17:21	POLLET	Maxime	L'accessibilité par l'A89 lest un atout indéniable pour un collège à Montussan. Les équipements associés apporterait à la commune le dynamisme qui correspondrait à son essor, avec beaucoup de familles avec enfants
281	05/12/2021 17:52	duvin	Matthieu	Saint Eulalie est beaucoup trop loin par rapport à Montussan. Le collège à Montussan permettra aux enfants d'avoir moins de temps de trajet. Merci
282	05/12/2021 18:35	Barbelette	Mélanie	Nous souhaitons avec mon conjoint voir ce projet aboutir !!!
283	05/12/2021 21:00	GASCOIN	ANGELIQUE	NOUS SOMMES POUR LE COLLEGE SUR LA COMMUNE DE MONTUSSAN POUR LE BIEN ETRE DE NOTRE FILS
284	05/12/2021 22:08	Douci	Elisabeth	Le collège aurait plus de sens à Izon car les enfants d'Izon et les enfants de Saint-Sulpice vont à Saint-Loubès et le collège sature. Le collège d'Arveyres étant en tension également, si un collège peut voir le jour dans notre secteur, il serait plus pertinent de le placer à Izon. D'autant que le collège de Sainte-Eulalie a de la place pour accueillir les enfants de Sainte-Eulalie et de Montussan.
285	06/12/2021 04:44	Pigeard	Sandra	Habitant sur Pompignac, j'ai un fils et je suis pour le collège à Montussan
286	06/12/2021 04:46	Etienne	Florian	Cela est une bonne opportunité surtout que c'est près de la RN89
287	06/12/2021 07:43	dupeyron	danielle	je suis favorable au collège a Montussan , car habitant beychac et cailleau ,il se trouve sur le chemin de mon travail.
288	06/12/2021 07:46	roi	isabelle	en délestant le collège d'Arveyres des enfant de beychac et cailleau , cela permet d'accueillir a Arveyres les enfants de izon qui vont a st loubes. alors oui au collège de Montussan
289	06/12/2021 08:45	CANTERO	Sébastien	Bonjour, je suis favorable pour la construction du collège sur la commune de Montussan, car vue les études avancer, sur l'augmentation démographiques sur la commune et les communes alentour, cela serait bienvenu et ainsi êtres près pour les générations avenir est mettre tout en œuvre est les mettre dans des conditions idéals pour une bonne scolarité.Déplus situer proche de la RN89 cela permettra un accès fluide et rapide pour les parents qui déposeront ou récupérerons leurs enfants sur le chemin du travail.Sans conté sur le complexe sportif pour la commune, ainsi développé le sport, puis offrir une école de musique car il y a une grosse demande, mais la commune ne dispose pas de locaux adaptés à pratique de cet art.

290	06/12/2021 10:28	Pasanau	Jean-Marc	<p>Bonjour,</p> <p>Il est évident que pour les élèves de Montussan cela serait une amélioration indéniable pour leur scolarité. Les élèves de Beychac et Caillau et ceux de Pompignac seraient également intéressés par le collège de Montussan en raison de la situation géographique (avec en particulier un accès facilité par la proximité de la RN89).</p> <p>Il serait également bénéfique pour toutes les infrastructures qui gravitent autour d'un collège et qui font défaut à la commune de Montussan (salles de sport, salle de musique, piste athlétisme, salle informatique, ... qui seraient à disposition de futures associations hors temps scolaire. Il paraît plus logique de doter une commune en équipement qu'elle n'a pas plutôt que de renforcer une commune qui possède déjà de tels équipements.</p> <p>Merci pour votre attention</p>
291	06/12/2021 10:35	ILLAN	Mélanie	<p>Bonjour,</p> <p>Étant montussanaise habitant dans le bourg et ayant une enfant en bas âge, je suis tout a fait favorable à un collège sur la commune. En effet, ne serait-ce qu'en terme de continuité pédagogique elle pourrait effectuer toute sa scolaire à proximité de chez nous et évoluer dans un contexte connu. Cela apporterait de nouvelles infrastructures à notre commune dynamique qui est déjà bien pourvus au niveau sportif et associatif. De plus, ce serait une chance pour nos enfants d'avoir un collège à côté favorisant leur autonomie (trajets plus courts à faire à pied ou à vélo) et engendrant moins de fatigue. Pour finir, nous sommes une majorité de parents qui empruntent la RN89 tous les matins pour aller travailler et je ne vois pas l'intérêt d'un collège à Izon qui n'est pas sur mon trajet et même qui me rallongerai m'obligeant à repartir en sens inverse pour amener mon enfant à l'école. En terme de géographie, il me semble plus logique la présence d'un collège à Montussan plutôt qu'à Izon.</p>
292	06/12/2021 10:39	Val	Maria jose	Je suis tout à fait pour
293	2021-12-06 10:59:56			
294	2021-12-06 11:21:37	martin	isidro	Aucune remarques, si ce n'est que c'est une très bonne idée.

295	2021-12-06 13:01:02	Artige	Lucie	<p>Je pense que le choix de Montussan pour le futur collège est un choix judicieux. Malgré les avis des opposants il va de soi que Montussan est le point centrale entre toutes ces communes. De plus la majorité des habitants qu'ils soient de St Sulpice, Izon, Vayres travaillent sur la CUB et empruntent la RN89 pour se rendre en direction de Bordeaux. Ils passent forcément devant la sortie Montussanaise. Donc pourquoi cela serait-il un problème ? L'implantation du collège se trouve à seulement 2 minutes de la sortie avec un cadre idyllique. Un collège à Izon serait bien plus problématique. Il ne se trouverait pas directement sur la RN89 et des parents habitants St Sulpice, St loubes seraient contraint d'amener ou récupérer leur enfants à sens contraire de leur lieux de travail.</p> <p>Quant aux Loubésiens qui ont peur de voir leur enfants aller au collège de Montussan il est à noter que St Loubes est une commune très très étendue et qu'une partie de cette commune est bien plus proche du centre de Montussan que du leur.</p> <p>Enfin pour ce qui est du collège de Sainte Eulalie il est évident que celui-ci est en sous effectif et justifie bien qu'il ne se trouve en aucun cas sur un axe empruntait par les habitants de Montussan.</p> <p>La majorité des Montussanais travaillant sur la CUB sont plutôt éloignés de Ste Eulalie alors qu'une partie de la commune de St Loubes s' en trouve très proche.</p> <p>Le collège de Ste Eulalie devrait accueillir les habitants d'Yvrac mais aussi une partie de St Loubes (suivant les secteurs) Celui de Montussan les élèves de toutes les communes se trouvant sur la RN89 et celui de St Loubes les élèves de sa commune se trouvant au plus proche du collège.</p> <p>OUI POUR UN COLLÈGE A MONTUSSAN !!!!</p>
296	2021-12-06 13:02:57	ARTIGE	Lucie	<p>Je pense que le choix de Montussan pour le futur collège est un choix judicieux. Malgré les avis des opposants il va de soi que Montussan est le point centrale entre toutes ces communes. De plus la majorité des habitants qu'ils soient de St Sulpice, Izon, Vayres travaillent sur la CUB et empruntent la RN89 pour se rendre en direction de Bordeaux. Ils passent forcément devant la sortie Montussanaise. Donc pourquoi cela serait-il un problème ? L'implantation du collège se trouve à seulement 2 minutes de la sortie avec un cadre idyllique. Un collège à Izon serait bien plus problématique. Il ne se trouverait pas directement sur la RN89 et des parents habitants St Sulpice, St loubes seraient contraint d'amener ou récupérer leur enfants à sens contraire de leur lieux de travail.</p> <p>Quant aux Loubésiens qui ont peur de voir leur enfants aller au collège de Montussan il est à noter que St Loubes est une commune très très étendue et qu'une partie de cette commune est bien plus proche du centre de Montussan que du leur.</p> <p>Enfin pour ce qui est du collège de Sainte Eulalie il est évident que celui-ci est en sous effectif et justifie bien qu'il ne se trouve en aucun cas sur un axe empruntait par les habitants de Montussan.</p> <p>La majorité des Montussanais travaillant sur la CUB sont plutôt éloignés de Ste Eulalie alors qu'une partie de la commune de St Loubes s' en trouve très proche.</p> <p>Le collège de Ste Eulalie devrait accueillir les habitants d'Yvrac mais aussi une partie de St Loubes (suivant les secteurs)</p> <p>Celui de Montussan les élèves de toutes les communes se trouvant sur la RN89 et celui de St Loubes les élèves de sa commune se trouvant au plus proche du collège.</p> <p>OUI POUR UN COLLÈGE A MONTUSSAN</p>

297	2021-12-06 13:03:39	ARTIGE	Lucie	Je pense que le choix de Montussan pour le futur collège est un choix judicieux. Malgré les avis des opposants il va de soi que Montussan est le point centrale entre toutes ces communes. De plus la majorité des habitants qu'ils soient de St Sulpice, Izon, Vayres travaillent sur la CUB et empruntent la RN89 pour se rendre en direction de Bordeaux. Ils passent forcément devant la sortie Montussannaise. Donc pourquoi cela serait-il un problème ? L'implantation du collège se trouve à seulement 2 minutes de la sortie avec un cadre idyllique. Un collège à Izon serait bien plus problématique. Il ne se trouverait pas directement sur la RN89 et des parents habitants St Sulpice, St loubes seraient contraint d'amener ou récupérer leur enfants à sens contraire de leur lieux de travail.Quant aux Loubésiens qui ont peur de voir leur enfants aller au collège de Montussan il est à noter que St Loubes est une commune très très étendue et qu'une partie de cette commune est bien plus proche du centre de Montussan que du leur.Enfin pour ce qui est du collège de Sainte Eulalie il est évident que celui-ci est en sous effectif et justifie bien qu'il ne se trouve en aucun cas sur un axe empruntait par les habitants de Montussan. La majorité des Montussanais travaillant sur la CUB sont plutôt éloignés de Ste Eulalie alors qu'une partie de la commune de St Loubes s' en trouve très proche.Le collège de Ste Eulalie devrait accueillir les habitants d'Yvrac mais aussi une partie de St Loubes (suivant les secteurs)Celui de Montussan les élèves de toutes les communes se trouvant sur la RN89 et celui de St Loubes les élèves de sa commune se trouvant au plus proche du collège. OUI POUR UN COLLÈGE A MONTUSSAN
298	2021-12-06 13:03:43	ARTIGE	Lucie	Je pense que le choix de Montussan pour le futur collège est un choix judicieux. Malgré les avis des opposants il va de soi que Montussan est le point centrale entre toutes ces communes. De plus la majorité des habitants qu'ils soient de St Sulpice, Izon, Vayres travaillent sur la CUB et empruntent la RN89 pour se rendre en direction de Bordeaux. Ils passent forcément devant la sortie Montussannaise. Donc pourquoi cela serait-il un problème ? L'implantation du collège se trouve à seulement 2 minutes de la sortie avec un cadre idyllique. Un collège à Izon serait bien plus problématique. Il ne se trouverait pas directement sur la RN89 et des parents habitants St Sulpice, St loubes seraient contraint d'amener ou récupérer leur enfants à sens contraire de leur lieux de travail.Quant aux Loubésiens qui ont peur de voir leur enfants aller au collège de Montussan il est à noter que St Loubes est une commune très très étendue et qu'une partie de cette commune est bien plus proche du centre de Montussan que du leur.Enfin pour ce qui est du collège de Sainte Eulalie il est évident que celui-ci est en sous effectif et justifie bien qu'il ne se trouve en aucun cas sur un axe empruntait par les habitants de Montussan. La majorité des Montussanais travaillant sur la CUB sont plutôt éloignés de Ste Eulalie alors qu'une partie de la commune de St Loubes s' en trouve très proche.Le collège de Ste Eulalie devrait accueillir les habitants d'Yvrac mais aussi une partie de St Loubes (suivant les secteurs)Celui de Montussan les élèves de toutes les communes se trouvant sur la RN89 et celui de St Loubes les élèves de sa commune se trouvant au plus proche du collège. OUI POUR UN COLLÈGE A MONTUSSAN
299	2021-12-06 13:29:05	Marques	Nathalie	Un collège à Montussan serait nécessaire .Ainsi nos enfants pourraient rester sur la commune de la crèche au collège . Les enfants seront moins anxieux de partir dans une autre collectivité .comme il existe déjà des déplacements doux nos enfants pourraient ainsi aller en toute sécurité au collège. Moins de transport c est un bon moyen pour les émanations de gaz. Protégeons notre planète ! Espérons que cela se fasse dans notre belle commune. Nous pourrions accueillir les enfants de beychac dont les parents travaillent sur Bordeaux nous sommes sur l axe de la 89 .privilégions aussi cette axe qui peut aussi être favorable aux parents pour du covoiturage.. Que des points positifs !!!!!

300	2021-12-06 13:35:45	CHANSARD	Lauryne	Un collège à Montussan serait très intéressant pour nos enfants .De la maternelle au collège sans quitter sa commune un tracas en moins pour les parents mais aussi financièrement . Quand on compte le trajet de bus ou bus/tram alors que la tout pourrait se faire en vélo!!!!Privilégeons les déplacements doux! Sans compter tous les complexes sportifs et autres dynamiseront le bourg les emplois ...Bref que du positif
301	2021-12-06 14:18:28	Dubois	Philippe	Il n'y a aucune logique à placer un collège à Montussan. Cela enlèverait des élèves au collège de Sainte Eulalie qui est le seul du secteur à être en sous effectif. C'est indiqué dans les documents qui accompagnent le projet. Le collège de Saint Loubès est en sur effectif. Cela obligerait probablement à envoyer les élèves de Saint Loubès dans 2 collèges différents (Montussan et Saint Loubès). Enfin, les jeunes venant de Izon et Saint Sulpice auraient un trajet important à faire. Le seul intérêt de ce collège est de faire plaisir au maire de Montussan proche de la majorité départementale...
302	2021-12-06 14:17:17	Fantetti	Sophie	Excellent projet, dommage qu'il ne soit pas encore construit ma fille qui est actuellement en CM2 aurait commencer sa 6ème dans ce nouveau collège.
303	2021-12-06 14:29:31	Guney	Dounia	Un collège à Montussan pourrait accueillir les enfants de crèche au collège. Il pourrait accueillir les enfants des communes limitrophes avec des transports scolaires.
304	2021-12-06 15:17:31	Jean-Theodore	Corinne	Totalement pour, les enfants de la commune pourront être scolarisés de la maternelle jusqu'en troisième. Sécurisant pour les enfants et leurs parents.
305	2021-12-06 16:05:24	BREGAUD	KATIA	Je suis intéressée par ce projet, faisant partie de la communauté de communes, cela permettrait de décharger arveyres.
306	2021-12-06 17:04:56	Naura	Hervé	Vivement que le collège ouvre pour mes enfants qui vivent à Montussan
307	2021-12-06 17:09:03	Pinard	Celine	Le collège s'inscrit tout à fait dans l'évolution de la commune et la prise en compte des besoins de la population qui ne cesse de s'accroître. C'est aussi la continuité des projets en cours
308	2021-12-06 18:22:13	SEURIN	Alban	Étant donnée l'essor de la population sur ce secteur de la rive droite je pense que cet équipement sera très bientôt un outil indispensable pour l'éducation des prochaines générations.. avis plus que favorable.
309	2021-12-06 18:22:43	Todesco	Valerie	Une très bonne nouvelle pour les enfants de Montussan !!! Un gain de temps le matin et le soir ! Aujourd'hui mes enfants se lèvent à 6h10 pour prendre le bus à 7h15 pour un début de cours à 8h.... a Ste eulalie. Enfin des infrastructures pour les montussanais !
310	2021-12-06 20:58:56	Hernandez	Anne Marie	Je vous soutiens dans ce projet de crée un ensemble éducatif notre s enfants on besoin de plus d'école de collège
311	2021-12-06 22:56:57	Delahaye	Angelique	Bonjour moi se qui faut savoir c que au collège de St loubes il y a PAS de segpa y aura ils à Montussan merci beaucoup
312	2021-12-07 02:16:01	Le Corvec	Émilie	Un collège dans ce secteur en plein essor est une nécessité.

313	2021-12-07 07:51:07	Manaa	Cindy	Bonjour mes deux enfants sont actuellement scolarisés à Montussan. Commune où nous habitons depuis plus de 10 ans et où il fait bon vivre. Lorsque que nous avons appris qu'un collègue était en projet sur la commune nous étions ravis ! Laissez à nos enfants la chance d'aller dans un établissement près de chez eux, leur évitant des trajets trop longs. Je ne vois pas en quoi Saint Loubès serait alors décisionnaire sur ce beau projet qui ne les concerne pas! En espérant que ce collègue voit le jour!!! Courage!
314	2021-12-07 13:41:10	Ghilain	Manon	Je trouve le projet de construction d'un collège à Montussan très motivante. Étant futur maman, je vois pour mes enfants moins de temps de trajet, une communauté de copains intercommunal et nous avons déjà maternelle primaire donc c'est dans la continuité.
315	2021-12-07 16:19:39	Jennifer	Le mignon	Un collègue a Montussan saurait super pour les enfants du secteur
316	2021-12-07 18:21:49	Caballero	Amandine	Bonjour, je trouve plus pertinent effectivement qu'un nouveau collège soit implanté à IZON. J'espère également que les résidents de Saint-Loubès sont ou seront toujours prioritaires en terme de place au Collège de Saint-Loubès, je ne trouverais pas logique que les enfants de Saint-Loubès ne soient pas prioritaires pour les places à Saint-Loubès par rapport aux enfants des autres communes.
317	2021-12-07 20:13:35	Cazes	Manon	Le collège de montussan serait idéal pour les habitants de Montussan et de ses alentours. Nous avons nous même des enfants qui sont scolarisés à l'école de Montussan, et ce serait une chance pour eux d'aller au collège de montussan.
318	2021-12-07 20:25:00	Crotti	Pascal	Le projet de collège sur la commune de Montussan est un vrai point fort. En effet Montussan est au carrefour des différentes communes voisines qui profiterons toutes de cette situation géographique idéale. Sans pour autant léser une commune par rapport à une autre. Cela occasionne par la même occasion le développement, et l' intéressement de cette commune en plein développement.
319	2021-12-07 21:05:43	dumen	bruno	Avis d'un ancien conseiller municipal de Montussan (à partir de 1995, 2 mandats).Le site envisagé actuellement pour l'implantation d'un collège est une "aberration". Si nous avons classé cet endroit en zone naturelle protégée au PLU (zone N), ce n'est pas par hasard. En effet, nous avons là la chance d'avoir un site d'un intérêt environnemental et paysager remarquable, typique de notre bel Entre-Deux-Mers. Vouloir y implanter un établissement pouvant accueillir 800 élèves (si j'ai bien compris le projet) me semble un non sens, surtout en cette période où notre société semble enfin prendre conscience qu'il faut protéger notre Environnement. Si vraiment il y a besoin d'un tel établissement sur Montussan, d'autres sites sont certainement plus appropriés.Si malgré tout, on persiste à vouloir construire sur ce site, la moindre des choses, et par "respect" pour ce lieu, ce serait de proposer un projet exemplaire et innovant en termes d'intégration environnemental/paysagère et en gestion écologique, une sorte de modèle à suivre pour notre pays. Réfléchissons bien, avec sérénité et objectivité, avant de prendre de telle décision. Une fois que c'est fait, c'est trop tard et, à priori, il n'y a pas d'urgence vitale...

320	2021-12-08 08:29:49	POTUT	Dominique	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ne pas agrandir les collèges existants ? Cette solution aurait moins d'impacts environnementaux et surement moins chère. Cette solution a t'elle été étudiée ? - Le dossier indique un nombre maximal de 800 élèves. Quel est le nombre du personnel enseignant, administratif, techniques, etc... - Les bus de ramassage scolaire, les véhicules du personnel et les véhicules des parents d'élèves vont provoquer une augmentation significative de la circulation dans le village. Le "stop" de l'avenue de Verdun va créer probablement aux heures de pointe des "bouchons". - L'élargissement de la route d'Angeline va se faire côté amont ou côté aval ? Les arbres le long de cette route seront-ils sauvegardés ? - Une route va être créée en zone NP (scénario 3 retenu). En conséquence, l'accès au parking se fera comment ? La giration des bus est-elle compatible ? - Il n'y a pas de calcul de volume d'eaux pluviales récupérées par les toits des bâtiments et des surfaces imperméabilisées ? Et comment sera respecté le débit de fuite de 3L/s/ha lorsqu'il y aura un orage équivalent à celui du mois de juin 2021 ? - S'il est nécessaire de prévoir un ouvrage de rétention d'eaux pluviales, celui-ci sera placé à quel endroit ? (pas indiqué dans le dossier). - De part son emplacement (sur un point haut), la construction aura un impact important pour les riverains concernant la vue et le bruit. Quelles sont les dispositions prises pour limiter les nuisances acoustiques ?
321	2021-12-08 09:48:59	thenot	danielle	habitant , beychac et cailleau , je valide le collège a Montussan .
322	2021-12-08 10:04:58	brunet	sylvie	oui au collège a Montussan
323	2021-12-08 14:11:18	CALLEN	Danièle	Ce qui me pose problème lors de la construction du collège, c'est le trafic qu'il va y avoir.,Même si on agrandit la route de' Angeline, d'abord comment en empiétant sur les terrains des occupants et en plus cette route est étroite, on le voit déjà quand on l'emprunte pour aller à St Loubes.l faudrait que ce soit une route à sens unique, que les bus se garent et attendent les collégiens dans l'enceinte du collège. Ca va être un défilé de bus, de voitures etAvez vous pensé au désagrément pour les personnes qui habitent cette route ?Le parc de verdure sera toujours en vigueur ou allez vous faire des parkings ???
324	2021-12-08 14:32:19	Ghedir	Johanna	Pourquoi le collège sera localisé à Montussan sachant que Montussan ne dépend pas du collège de St Loubes mais des communes de St Sulpice, Izon et St Loubes. N'est il pas possible de le faire dans l'une des 3 communes dont dépend le collège actuel saturé ?
325	2021-12-08 16:12:09	Duluc	Jilien	Je suis très heureux de la venue d'un collège à montussan,en effet cette commune est en constante évolution de part sa situation géographique au bord de la rn 89 avec accès direct au futur collège par l'avenue de verdun.la population croissante peut bénéficier de toutes les installations sportives actuelles et à venir.
326	2021-12-08 16:37:36	Durand	Guillaume	Habitant Saint Loubes, je pour la construction du collège à Montussan, cela permettra des désengorger le collège Max Linder .
327	2021-12-08 16:38:02	gardon	jean louis	bonjour habitant izon, je préfère que mes deux enfants aillent a Arveyres plus proche que saint loubes .

328	2021-12-08 16:40:53	Rodriguez	Maria	Pour le collège à Montussan, idéal pour mes filles. Au lieu d'aller courir dans une autre commune, déplus beaucoup plus facile pour moi de les déposer avant de partir au travail.
329	2021-12-08 16:39:06	sourin	isabelle	oui pour le collège a Montussan
330	2021-12-08 16:40:38	camterno	valerie	A Montussan collège idéalement placé.
331	2021-12-08 16:43:20	Alaoui	Rathiba	Habitant St Sulpice pour mon mari, il sera beaucoup plus facile de les déposer en allant au travail. Car la RN89 et juste à côté.
332	2021-12-08 16:45:41	Sanchez	Manuel	Je suis pour le collège car mes enfants pourront en bénéficier
333	2021-12-08 17:44:34	PORTE	fabien	Bonjour,Je suis favorable au projet.Les communes de Montussan et Beychac et caillau accueillent de plus en plus d'habitants.Il est important d'avoir un établissement secondaire pour les accueillir.
334	2021-12-08 18:06:14	Fontaine	Aline	Motivation de l'intérêt général du projet contestable : Le document indique que les collèges en surcharge sont Ambarès, Carbon-Blanc, Bassens et St Loubès (déficit 300 places en 2024)Ste Eulalie qui accueille les enfants de Montussan et Yvrac n'est pas saturé.Des chiffres éronnés concernant les effectifs : ex: Ambarès rentrée 2021 : 821 élèves attendus sur le documents, 890 en réalité.Montussan est éloigné des établissements surchargés (Artigues, 8km; Ambarès, 9km; Bassens, 12km, Carbon-Blanc, 11km, Izon 8km) En quoi la création d'un établissement à Montussan résout-il le problème initial de saturation des collèges indiqués dans le documents?Les déplacements pour que les futurs élèves se rendent au collège dépendront de deux autorités compétentes différentes : la Métropole et le département suivant la carte scolaire non encore connue. L'actuelle desserte de la commune par les TransGIRONDE (303) ne dessert aucune des communes ayant des collèges saturés (St Loubès, St Sulpice et Izon) et inversement, Montussan n'étant pas dans l'aire urbaine de Bordeaux Métropole, aucun bus TBM ne dessert la commune, permettant aux élèves d'Ambarès ou de Bassens de venir facilement au collège. Les mobilités douces ne seront pas possibles compte-tenu des distances. Cela va à l'encontre des préconisations de la loi Climat et Résilience.Comment seront gérer les déplacements des élèves depuis des zones éloignées en limitant l'empreinte écologique (10 à 12 bus annoncés)? Quelle accessibilité par des mobilités douces? Des élèves et des familles contraintes par le ramassage scolaires engendrant une fatigue plus importante des enfant et une hausse de la circulation dans un secteur déjà saturé le matin et le soir?Absences de concertation avec les associations de parents d'élèves des établissements accueillants les élèves qui risquent d'être impactés par une refonte de la carte scolaire.La taille de la commune de Montussan est de moitié celle d'Izon pour laquelle les parents d'élèves demandent la création d'un collège depuis plus de 15 ans, ce qui permettrait d'alléger les effectifs de St Loubès.La solution d'une construction à Izon a-t-elle été envisagée? Si oui, quels sont les arguments qui ont permis de trancher entre les deux sites?Terrain à proximité classé Naturel protégé : comment seront protégés la biodiversité et les espaces naturels à proximité d'un établissement de 800 adolescents ?Comment sera assurée la sécurité des jeunes (en particulier des filles) dans cet espace qui, à terme sera très boisé?
335	2021-12-08 18:01:54	FROIGNANT	Frédéric	Je suis favorable à la construction d'un collège sur la commune de Montussan.
336	2021-12-08 18:48:49	Gilibert	Claire	Habitante de Beychac-et-Caillau, les enfants aujourd'hui dépendent du collège d'Arveyres, je suis favorable à la construction d'un collège qui soit plus proche de la commune.

337	2021-12-08 19:12:29	DA SILVA	PEDRO MANUEL	JE SOUHAITES QUE L'IMPLANTATION SOIT FAIS A IZON
338	2021-12-08 19:21:10	Porte	Katia	Je suis très favorable au projet de collège à Montussan, je suis habitante et propriétaire sur la commune de Beychac et caillau et j'ai 2 enfants en bas âge.
339	2021-12-08 19:43:27	GAUTHIER	Maud	Je trouve l'idée du collège sur la commune de Montussan très bien . Cela va désengorger le collège de St Loubès et rapprocher nos enfants de leur domicile. Izon sera trop loin pour les enfants de Beychac et Cailleau. Comme celui de St Loubès d'ailleurs.
340	2021-12-08 20:52:26	Nadia	Bousseria	L'implantation du collège à Montussan est une excellente idée d'un point de vue géographique. La proximité du collège serait un atout non négligeable dans l'organisation et nettement plus cohérent que d'aller au collège d'Arveyres.
341	2021-12-08 20:52:56	Mathieu	Caperaa	Très bien le collège à montussan
342	2021-12-08 20:55:15	le ray	floriane	
343	2021-12-08 21:05:36	Lochon	Romain	Bonjour, Habitant de Beychac et Caillau et père de famille, je suis largement favorable à la création de ce collègue sur la commune de Montussan. Mon épouse et moi-même travaillons à bordeaux, Montussan est très pratique pour nous. Compte tenu du développement des communes proches de Montussan ce projet me semble indispensable. Cordialement Romain LOCHON
344	2021-12-08 22:10:22	Pierre	paul	Bien évidemment montussan, ce serait du n'importe quoi izon
345	2021-12-08 22:27:26	CIER	Mélanie	
346	2021-12-08 22:29:47	Denoize	Anne-Sylvie	Je suis favorable à la création d'un collège à Montussan pour nos enfants.
347	2021-12-08 22:29:20	Cier	Mélanie	Un collège à MONTUSSAN serait vraiment TOP !!!
348	2021-12-08 22:32:49	Dagorn	Solène	Habitants de beychac et cailleau, nous serions heureux d'avoir un collège à montussan.
349	2021-12-09 08:18:20	Millet	Guillaume	C'est un etablissement essentiel pour le suivi de la scolarité des jeunes de Montussan et Beychac/Cailleau. En effet, un établissement à taille humaine et qui plus est neuf offrirait a nos enfants un cadre idéal pour l'apprentissage ainsi que des infrastructures récentes et adaptées dont nous ne disposons pas encore sur ces communes. De plus la proximité de la RN89 permettrait un accès rapide à l'établissement et u' accès rapide a celle ci pour les parents afin de prendre le chemin du travail.

350	2021-12-09 11:20:43	Knecht	Julien	Bonjour, Je ne vois pas les messages laissés par les Montussanais sur cette concertation c'est étonnant. Beaucoup de parents ont acheté leur bien à Montussan justement parce qu'un collège était prévu d
351	2021-12-09 11:28:27	KNECHT	Julien	Bonjour, Je ne vois pas les messages des Montussanais sur cette concertation, étonnant. Beaucoup de parents ont acheté leur bien sur Montussan parce qu'un collège était prévu dans la commune. D'autres le veulent dans la leur, c'est compréhensible mais changer un projet de la sorte prévu depuis des années déjà me semble gonflé. Pourvu que ce Collège se réalise où il est prévu à Montussan et dans les délais, ce serait formidable.
352	2021-12-09 11:40:56	BUR	David	Avis favorable
353	2021-12-09 12:01:32	SANTHACHIT	Anikone	Nous avons un avis positif concernant un nouveau collège. Nécessaire pour nos enfants de Beychac-et-Caillau
354	2021-12-09 12:05:21	Wuillaume	Jonathan	Nous sommes très favorable à la création de ce collège nécessaire à la continuité de la scolarisation de nos deux enfants.
355	2021-12-09 12:23:07	Petit	Pierre	Un collège à Montussan me paraît une bonne solution. Les communes du secteur de Montussan, Beychac et Caillau, St Sulpice etc. voient leurs populations s'accroître. C'est donc une bonne manière d'anticiper les besoins des élèves qui sont de plus en plus nombreux dans les écoles primaires de ces communes et qui seront des collégiens demain. Un collège à Izon, qui se trouve proche du collège de Vayres, serait surtout une solution de confort pour les habitants d'Izon, au détriment des enfants des autres communes qui en ont de plus en plus besoin et qui devront faire des trajets importants avec tout ce que cela implique en terme de circulation, de sécurité, de temps et de pollution.
356	2021-12-09 12:19:36	Vicente	Suzanne	
357	2021-12-09 12:20:42	Vicente	Suzanne	Bonjour, vivant sur la commune de Beychac et Caillau, j'espère que nous dépendrons de ce nouveau collège de Montussan. Bien cordialement
358	2021-12-09 12:21:41	MAURET	Guillaume	Très bon projet ! Tout à fait pour !
359	2021-12-09 12:22:42	Laborde	ELISA	Avis plus que favorable au collège de Montussan, beaucoup plus pratique et plus agréable pour les enfants de Beychac et Caillau
360	2021-12-09 12:32:06	Cabirol devigne	Mathilde	La commune de beychac et caillau voit sa population s'accroître considérablement depuis quelques années y compris les communes limitrophes c est pourquoi Un projet de collège à Montussan me paraît être une bonne idée pour désengorger les autres collèges. De plus l accès à la 89 se fait beaucoup plus facilement que pour la commune d Izon.

361	2021-12-09 12:34:45	GOMEZ	ORIANE	Bonjour, habitante de la commune de Beychac et Caillau, la construction de ce collège à Montussan est une évidence. Le collège d'Arveyres surpeuplé, actuellement en rénovation va malgré tout être sous dimensionné. Je vote pour un nouvel établissement à Montussan!!
362	2021-12-09 12:38:26	Khallaf	Bouchra	Indispensable pour avenir de nos enfants
363	2021-12-09 12:50:11	Defournier	Noémie	Je suis pour le projet du collège a Montussan. Dans plusieurs avis je relis l'accès pas pratique a Montussan, pour une implantation a Izon?? Donc ce serait rester toujours sur le même axe avec le collège de St Loubes. Les personnes concernaient ne sont pas uniquement des habitants de St Loubes, mais plutôt des communes voisines, Vayres, St germain du puch, Beychac et Caillau, Yvrac. L'accès Montussan directement par la N89 est très pratique, idem pour les transports scolaire ou les cars auront un accès direct au parking des différentes écoles primaires à coté. Les collégiens auront des commerces a proximité, boulangerie, pharmacie, poste. Ca ne peut que donner du souffle a ces commerçants.
364	2021-12-09 12:42:06	Khallaf	Rachid	Nous attendons vivement l'arrivée de ce collège !!!
365	2021-12-09 12:45:17	Khallaf	Bouchra	Nous attendons le collège à Montussan avec impatience. La situation géographique à proximité de la n89 est un luxe.
366	2021-12-09 12:51:59	Ouladezzine	Asmae	De qu on a entendu qu un collège sera bientôt à montussan pas loin de chez moi, toute la famille etaiet centente car j ai deux enfants qui seront au collège près de chez nous. Oui pour le nouveau collège. Cordialement
367	2021-12-09 12:59:39	Mazieres	Sébastien	Un collège à Montussan est un projet qui désengorgerai ceux de St Loubes, Arveyres et St Eulalie. Habitant sur la commune de Beychac et Cailleau mes enfants ne vont pas au collège en vélo ou à pieds et oui cela impose de prendre le bus et que mes enfants se lève à 6h45. Sur le plan de développement de la commune de Montussan cela arrivera au bon moment. Sur le plan d'accès à cette commune, au bord de la Rn 89, c'est l'idéal.
368	2021-12-09 12:55:50	De oliveira	Alexandre	Je suis pour le projet du collège a Montussan. Les villes voisines comme Beychac, Vayres, St Sulpice étant en pleines expansions, le lieux semble judicieux et facile d'accès avec la N89 pour les parents qui partent le matin travailler vers Bordeaux.
369	2021-12-09 13:03:17	Turani	Mylène	Je souhaiterais que les enfants de BEYCHAC et CAILLAU puissent être scolarisés à Montussan pour le collège .
370	2021-12-09 13:12:49	Masper	Stéphane	Pour nous qui habitons Beychac et Cailleau ce projet de collège est très intéressant, ça limiterait fortement notre temps de trajet, j'espère que ce projet pourra être finalisé.

371	2021-12-09 13:15:20	Lamard	Caroline	La perspective d'un collège à Montussan me paraît tout à fait pertinente au vu de l'évolution de la population ! La facilité d'accès à ce collège tel qu'il serait positionné, à proximité immédiate du bourg et proche de l'établissement intergénérationnel sont autant d'atouts tant pour les parents, pour les enfants que pour les commerçants du secteur. A la lecture des commentaires, j'ai l'impression que ce qui inquiète le plus n'est pas tant la commune d'implantation du futur collège que la carte de répartition des élèves au sein de ce futur établissement... Il me semblerait pertinent que les enfants résidant sur les communes où se trouve un collège y soient scolarisés !
372	2021-12-09 13:35:21	Chalard	Vanessa	Nous sommes pour le collège de Montussan !
373	2021-12-09 13:45:07	Balcon	Gaëlle	Maman de 4 enfants sur Beychac-et-caillau, je suis plus que favorable à l'implantation d'un collège sur Montussan ! Actuellement nos enfants doivent se rendre sur arveyres..... (ce n'est vraiment pas à côté et selon le lieu de travail merci bien....) Une implantation sur Montussan sera pour notre commune un atout majeur! De plus l'accessibilité direct via la N89 est inespéré, pas besoin de faire des détours etc. Je vote pour Montussan
374	2021-12-09 13:56:08	DUPONT	AURELIE	Je pense que c'est nécessaire pour avoir un collège plus proche que le collège d'Arveyres pour les communes alentours. Montussan, Yrac, Beychac et Caillau... Je suis totalement pour ce nouveau projet surtout l'orque l'on voit l'augmentation grandissante du nombre d'enfants et de la population dans ces communes.
375	2021-12-09 14:20:35	citak	dilek	Bonjour,En premier temps je vous remercie de nous accorder la possibilité de répondre à cette enquête. Nous serions très content de savoir qu'il y aura très prochainement un collège sur le secteur de Montussan. Nous sommes habitant de la commune de Beychac et Caillau et le fait d'avoir un collège sur la commune voisine sera super pour nous parents.Cordialement,Mme CITAK
376	2021-12-09 14:35:27	Orenga	Michael	Un collège à montussan serait parfait
377	2021-12-09 14:46:38	Delille	Eva	Un collège a Montussan nous aiderait beaucoup dans notre quotidien
378	2021-12-09 15:08:13	David	Aline	Pour moi ce sera idéal d'un collège à Montussan en cinq minutes on est à Montussan parfait je suis suis sur la commune de Beychac et Caillau
379	2021-12-09 15:40:02	Monsion	Laurent	Bonjour nous sommes sur la commune de Beychac et Caillau Le projet d'un nouveau collège à proximité nous intéresse énormément du fait que nous avons deux enfants de huit et 11 ans dont le premier se trouve au collège Jean Auriac Nous souhaiterions qu avec cette proximité nos enfants soient à ce collège de Montussan Espérons que ce projet aboutisse rapidement afin d'avoir un collège avec les enfants de nos communes Cdt

380	2021-12-09 15:50:32	Dominguez	Aurélie	Un collège à Montussan est une très bonne initiative notamment pour les enfants de Beychac et Caillau qui sont très éloignés du collège d'Arveyres dont ils dépendent. Gain de temps et de fatigue pour les enfants et facilité d'accès pour les parents.
381	2021-12-09 16:01:13	THOMAS	MÉLANIE	Je suis pour le projet de collège à Montussan car habitant sur Beychac-et-Caillau, cela serait plus près pour mon fils que d'aller à Arveyres
382	2021-12-09 17:01:10	Dupuyoo	Luc	Je suis convaincu par ce projet ! Merci
383	2021-12-09 17:11:46	Delpech	Géraldine	Habitant sur la commune de Beychac et Caillau, un collège à Montussan serait idéal , car il m'éviterait de faire plusieurs kilomètres que soit vers Arveyres ou St loubes. Je vote donc pour Montussan.
384	2021-12-09 17:26:19	Roudaut	Cindy	Ma fille est en Ce2 à beychaccet Caillau. Je serais à priori favorable à création collège sur Montussan, bien + près que Arveyres.
385	2021-12-09 17:29:06	Francastel	Anne Laure	
386	2021-12-09 18:17:06	FOIRY	Florian	Habitant à Beychac et Caillau, et plus particulièrement coté Beychac, je suis complétement en accord avec ce collège permettant aux enfants de Beychac et Caillau d'y aller. Reste à voir l'organisation sur le transport scolaire, et les pistes cyclables. Pour avoir vécu ce type de projet dans ma jeunesse, et permettre à l'établissement de grandir, je préconise de démarrer la 1ère année par des classes de 6ème et 5ème UNIQUEMENT, puis l'année suivante, d'ouvrir les classes de 4ème, et enfin l'année suivante celles des 3ème. Cela permet aux collégiens d'intégrer un nouveau bâtiment en douceur et laisser le temps à l'équipe administrative et pédagogique de s'organiser année par année, avec les investissements nécessaires, et de régler les dysfonctionnements et problématique année par année, permettant ainsi de rassurer tout le monde.
387	2021-12-09 19:24:58	JOUIN	Alexis	Très content d'avoir un collège sur Montussan
388	2021-12-09 19:05:32	Kostov	Jessica	Je vote oui, pour un collège à Montussan! Ce serait un très grand avantage pour l'avenir de nos enfants.
389	2021-12-09 19:58:52	ROXIN	Julie	En ce qui concerne l'emplacement du collège sur Montussan cela semble pertinent compte tenu de l'accès assez facile de la commune ce qui n'est pas le cas de Izon surtout en habitant Beychac et Caillau.
390	2021-12-09 20:27:32	Autier	Julien	
391	2021-12-09 20:27:44	Autier	Julien	
392	2021-12-09 20:28:06	Autier	Julien	
393	2021-12-09 20:29:17	Autier	Julien	Le collège à Montussan serait parfait !

394	2021-12-09 20:39:37	HINEAU	Bernard	Le choix de MONTUSSAN pour un futur collège me semble intéressant de par la proximité avec la RN89 et la présence d'enfants sur BEYCHAC ET CAILLAU bien plus proches de MONTUSSAN que du collège D'ARVEYRES dont ils dépendent actuellement.
395	2021-12-09 20:37:02	Merle	Cedric	Pour l'ouverture d'un collège à montussan pour ma fille .nous habitons sur beychac et caillau.
396	2021-12-09 21:18:07	BAZZANI	Rose	Étant une grand mère qui garde ses petits enfants de 8 ans et 21 moisrésidants sur la commune de Montussan, je suis plus que ravie de ce collège sur Montussan car cela évitera au bébé des déplacements inutiles pour aller chercher son grand frère à l'école !
397	2021-12-09 21:18:13	BAZZANI	Rose	Étant une grand mère qui garde ses petits enfants de 8 ans et 21 moisrésidants sur la commune de Montussan, je suis plus que ravie de ce collège sur Montussan car cela évitera au bébé des déplacements inutiles pour aller chercher son grand frère à l'école !
398	2021-12-09 21:25:34	Janneau	Bernard	Je pense que le taux de parents qui travaillent sur l'agglomération bordelaise est bien plus élevé que ceux qui travaillent dans le libournais par exemple. D'où l'intérêt logique de faire un collège sur la commune de Montussan car il sera situé à proximité de la RN89 et de ce fait évitera des détours sur les petites routes sinueuses de campagne. Les enfants de Beychac y verront sûrement un très grand bénéfice également. Moins de temps de trajet donc des minutes de sommeil gagnées et une meilleure concentration a l'école.
399	2021-12-09 22:21:22	DRAPEAU	Marc	La localisation de Montussan de part sa proximité de la N89 semble idéale pour regrouper les enfants des communes environnantes. La modification de la carte scolaire permettra de redispacher les élèves de manière cohérente en fonction des besoins. Cela constitue un atout supplémentaire pour Montussan pour les années à venir, commune dynamique et en expansion. Son positionnement géographique lui promet un développement fort dans les années à venir, et donc les infrastructures, notamment scolaires, doivent d'ores et déjà être adaptées.
400	2021-12-09 22:18:10	MARTIN	Geoffroy	Le projet de collège a Montussan est une bonne chose car le collège de Saint Loubes et Arveyres ne sont plus adaptés pour accueillir la totalité des enfants du secteur. Ça permettra aussi d'avoir un temps plus court pour se rendre au collège
401	2021-12-09 22:27:46	ROUSSEAU	Marion	Un nouveau collège, oui une bonne idée. Pour la localisation, l'axe de la nationale 89 serait un bon choix. Pour les communes Beychac et Caillau, où saint Sulpice et Cameyrac seraient un bon choix. De plus il y a des terrains de disponibles avec de la surface. Izon est moins bien desservi pour les axes routiers donc moins adapté je pense.
402	2021-12-09 22:33:32	Lambert	Vincent	Un collège à Montussan me semble inévitable au vu du développement des villes qui longent la N89. Montussan, St sulpice et Cameyrac, Izon, Beychac et Cailleau, Vayres... toutes ces villes ont besoin d'un collège de proximité. Qu'il soit construit à Montussan ou Izon, ça m'est égal. Ce qui m'importe, c'est qu'on puisse rapprocher les enfants de beychac et cailleau ou d'izon de leur lieu d'enseignement, qu'ils soient d'une communauté des commune ou d'une autre.
403	2021-12-09 22:56:34	Emonet	Sylvain	Je suis pour le projet
404	2021-12-09 23:39:30	PIATEK	KATARZYNA	Bonjour un collège à Montussan excellent idée , nous avons vraiment besoin un collège dans le coin , je suis pour

405	2021-12-09 23:38:15	Gouguet	Pierre	Initiative qui me convient habitant Beychac et Caillau. Vu la popularité grandissante de la rive droite, des écoles supplémentaires ne sont pas de trop.
406	2021-12-09 23:45:49	Masper	Stéphane	Bonjour, Je suis pour ce nouveau collège à Montussan, habitant à Beychac et Cailleau ce serait extrêmement pratique pour nous.
407	2021-12-10 00:27:35	Gachet	Rudy	
408	2021-12-10 07:00:17	Albingre	Coralye	Je suis pour la construction du collège à Montussan et que les élèves de beychac et caillau puissent y aller.
409	2021-12-10 07:31:48	Magali	Cantereo	L'arrivée d'un collège à Montussan, permettra de faire face à la démographie sans cesse grandissante dans nos communes. Il est important de créer des infrastructures.
410	2021-12-10 07:45:18	Edouard	Fanny	Je souhaite que mon enfant aille au collège à Montussan.
411	2021-12-10 08:07:35	redoulet	eric	je suis favorable au collège de Montussan , idéalement placer pour déposer les enfants et partir au travail.
412	2021-12-10 08:09:34	riad	elisa	bonjour ,habitant beychac et cailleau , le collège de Montussan me permettra de récupérer mon fils en rentrant du travail de bordeaux .
413	2021-12-10 08:30:15	BAKHTIAR	nora	La confusion sur les dates de la concertation, la délibération du département dit du 01/11/2021 au 01/12/2021 alors que l'avis parle du 1 novembre 2021 au 10 décembre 2021 ne pas favorise pas le bon déroulement de la concertation.
414	2021-12-10 08:50:13	DUPUIS	SABRINA	Mes enfants sont scolarisés sur Montussan, j'aimerais qu'ils puissent poursuivre leurs études dans cette commune qui ne cesse de grandir.
415	2021-12-10 08:53:11	DUPUIS	Martine	Mes petits enfants sont actuellement scolarisés sur la commune de Montussan. Nous prenons plaisir a venir dans cette commune et nous aimerions quelle puisse accueillir des collégiens montussanais ainsi que ceux des autres communes. Montussan est proche de la RN 89, facilement accessible. En espérant que le projet du collège puisse voir le jour dans cette belle commune.
416	2021-12-10 09:25:10	Delage	Thomas	Bonjour Je me pose la question concernant l'intérêt de construire un collège dans cette commune pour accueillir les collégiens provenant d'école alentours qui ne sont pas surchargés. Et surtout l'impact pour mes enfants résidants à St-Loubès qui iront potentiellement dans ce nouveau collège.
417	2021-12-10 11:54:23	Abdou	B	Montussan est un commune stratégique du point de vue de son emplacement et de la facilité d'accès grâce à sa proximité de la 89. Rapidité de déplacement pour les parents ou transport en commun. Effectivement les communes avoisinantes sont également avantagés avec cette emplacement stratégique en fonction de lieu de travail.

418	2021-12-10 18:48:35	Legeaud	Emilie	Étant donné du nombre d'élèves à l'école D'izon, je pense qu'il serait plus pertinent que le futur collège soit à izon
419	2021-12-10 18:50:30	Bellocq	Jeremie	J'habite à izon et je souhaiterais que le collège soit à izon car montussan est très excentré par rapport à izon et la proportion d'élèves est nettement plus grande à izon plutôt qu'à montussan
420	2021-12-10 20:29:13	Bedochaud	Jeremy	Bonjour un collègue a montussan serait préférable car il serait à proximité des accès routier Et éviter les trajet de route Il serait bien que le élèves de beychac et caillau puisse accéder
421	2021-12-10 22:22:17	Druelle	Blandine	Bonjour, mon ami Olivier m'informe que son avis à l'enquête de concertation n'est pas publiée sur votre page, je n'ose imaginer qu'il s'agit d'une censure de la part du département de la Gironde. Je vous remercie de publier son avis qu'il vient de me transmettre par mail :AVIS DEFAVORABLE La construction de ce nouveau collège en zone Agricole, loin des lieux de vie des collégiens va dans le mauvais sens. Cette ouverture proposée à l'urbanisation d'une zone Agricole est contraire à la loi Alur, à l'esprit de l'accord de Paris et à l'une des grandes ambitions portées par la loi dite loi Climat et résilience n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Je m'oppose à cette donc à cette artificialisation des sols, à cet étalement urbain, à cette nouvelle destruction de la biodiversité et de la nature. Ce n'est pas un modèle pour nos enfants ! Surtout que nous avons des alternatives possibles, d'autre lieu pour construire un collège, à Montussan ou sur les communes voisines en choisissant des sites déjà urbanisés, en réalisant du renouvellement urbain, en reconstruisant la ville sur la ville, en préservant la biodiversité et protègent les espaces naturels, agricoles. Ce site à Montussan est aussi un mauvais choix en termes d'impact carbone, de coût pour la collectivité et de fatigue pour nos enfants. Montussan (3100 habitants) ne compte que 45 collégiens. Ce nouveau collège comporte 800 places ! Les enfants vont donc venir de Saint-Loubes (9500 habitants) , collège déjà saturé avec près de 1071 enfants ! D'Izon (6000 habitants) ou d'Ambares (16 000 habitants) ou les collèges sont aussi saturés et ou la population augmente très rapidement ! Pourquoi transporter autant d'enfants 180 jours par an, aller et retour... L'implantation du nouveau collège doit être au cœur du besoin, pas loin du besoin ! Les enfants de MONTUSSAN son aujourd'hui au collège de Sainte-Eulalie, le seul collège non saturé ...461 enfants pour 600 places... Pourquoi construire pour eux un nouveau collège... Le transport représente 31% des émissions à effet de gaz de serre, c'est la première source d'émissions devant les bâtiments, l'agriculture et l'industrie... Il est urgent de limiter nos déplacements, ceux de nos enfants pour lutter contre le réchauffement climatique. Une implantation d'un collège entre les communes de Saint-Loubès, Ambares et Izon serait une alternative positive pour l'environnement. Et pour les enfants moins de transport ! Et pour les parents moins de trajet ! Et pour les bus de ramassage scolaire des trajets plus court et donc une économie pour la collectivité ! Ce site de Montussan n'est pas desservi par des pistes cyclables, très loin des gares et des transports en commun... Il nous faut sans attendre et partout où nous le pouvons arrêter d'artificialiser les sols, réduire nos émissions de CO2, notre impact négatif sur la nature. L'humain doit être au cœur du projet... L'urgence du réchauffement climatique et de la destruction de la biodiversité doit nous amener à la responsabilité ! Chacun doit prendre sa part dans ce défi ! C'est pourquoi je suis FAVORABLE pour un nouveau collège, mais CONTRE cette modification de zonage et contre le choix de son implantation comme proposé.

Registre de concertation

Concertation du 1^{er} novembre au 10 décembre 2021

Mise en compatibilité par déclaration de projet du
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'aire
métropolitaine bordelaise
et du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Montussan
pour la construction d'un collège



- Pourquoi ne pas agrandir les collèges existants ?
Cette solution aurait moins d'impacts environnementaux
et serait moins chère - Cette solution a-t-elle été étudiée ?
- Le dossier indique un nombre maximal de 800 élèves -
Quel est le nombre du personnel enseignant, administratif,
technique, etc. -
- Les bus de ramassage scolaire, les véhicules du personnel
et les véhicules de parents d'élèves vont provoquer une augmentation
significative de la circulation dans le village.
- L'élargissement de la route d'Angeline va se faire
côté amont ou côté aval ? Les arbres le long de cette route
seront-ils sauvegardés ?
- Une route va être créée en zone NP (schéma 3 retenu).
En conséquence, l'accès au parking se fera comment ? La
giratoire des bus est-elle compatible ?
- Il n'y a pas de calcul de volume d'eau fluviatiles
recupérées par les toits des bâtiments et des surfaces
imperméabilisées -
↳ Comment respecter le débit de fuite de
3L/s/ha lorsqu'il y aura un orage équivalent
à celui du mois de juin 2021 -
S'il est nécessaire de prévoir un ouvrage de rétention
d'eau fluviatiles, celui-ci sera placé à quel endroit (pas indiqué
dans le dossier).
De fait son emplacement (sur un pont haut) la construction
aura un impact important pour les riverains concernant la vue et
le bruit - Quelles sont les dispositions prises pour limiter
les nuisances acoustiques ?